

MAMMALOGIE

OU

DESCRIPTION DES ESPÈCES DE MAMMIFÈRES.

SECONDE PARTIE,

CONTENANT LES ORDRES DES RONGEURS, DES ÉDENTÉS, DES PACHYDERMES, DES RUMINANS
ET DES CÉTACÉS.

PAR M. A. G. DESMAREST,

Professeur de Zoologie à l'École royale d'Économie rurale et vétérinaire d'Alfort; membre titulaire de l'Académie royale de Médecine; de la Société philomathique de Paris; des Sociétés d'histoire naturelle, linnéenne et géographique de la même ville; associé de la Société philosophique et de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie; correspondant de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans, etc.

A PARIS,

Chez M^{me} Veuve AGASSZ, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n^o 6.

1822.

SIXIÈME ORDRE.

PACHYDERMES, *pachyderma*.

CARACT. Tantôt les trois sortes de dents ; tantôt deux sortes seulement.

Quatre extrémités uniquement destinées à la marche, dont les doigts sont ongulés ou garnis de sabots (1), et en nombre variable.

Point de clavicles.

Organes de la digestion non disposés pour la ruminacion ; estomac membraneux, simple, ou tout au plus divisé par des brides membraneuses.

NOURRIT. Animaux généralement herbivores ; quelques-uns d'entre eux pouvant cependant faire usage de matières animales.

HABIT. Variant avec l'organisation.

PATRIE. Toutes les contrées chaudes et tempérées de la terre.

PREMIÈRE, FAMILLE.

PROBOSCIIDIENS, *proboscidea*.

CARACT. Des incisives supérieures en forme de défenses ; molaires composées, en petit nombre.

Cinq doigts à tous les pieds.

Nez prolongé en une grande trompe, cylindrique, mobile dans toutes les directions, et terminée par un organe du tact et de préhension.

Formes massives.

Peau très-épaisse.

NOURRIT. Purement végétale.

PATRIE des espèces vivantes. Les contrées les plus chaudes de l'ancien Continent.

CIX^e. GENRE.

ÉLÉPHANT, *elephas*, Linn. Briss. Erxleb. Bodd. Cuv. Geoff. Illig.

CARACT. Formule dent. : incisiv. ou défenses $\frac{2}{0}$, canin, $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{2-2}{2-2} = 10$.

Incisives supérieures transformées en défenses,

(1) Le daman fait seul exception. Ses doigts ont de véritables ongles, qui recouvrent à peine la dernière phalange.

souvent très-grosses, cylindriques, arquées en en bas et se relevant à la pointe, formées d'un tissu osseux serré qui offre des linéaments plus durs et plus compactes, en lignes courbes, convergentes et entre-croisées de manière à former des losanges curvilignes très-régulières ; ces défenses étant d'ailleurs entourées d'une très-légère couche d'émail proprement dit.

Molaires composées de lames verticales et transverses. Ces lames, formées chacune de substance osseuse enveloppée d'émail ; et toutes liées ensemble par une substance solide inorganique ou cément. Les molaires poussant obliquement du fond de la mâchoire en avant.

Corps très-gros, assez court, haut sur jambes.

Tête très-grosse ; cou fort court.

Une trompe très-longée, mobile dans tous les sens, renfermant les deux tuyaux des narines, et terminée par un appendice mobile qui fait les fonctions de doigt.

Yeux petits, latéraux.

Oreilles externes planes, très-grandes, latérales.

Langue charnue, lisse, très-épaisse.

Jambes très-longues, très-grosses, terminées par cinq doigts qui ne sont apparens que par les sabots appliqués contre la base du pied, et dont un ou deux manquent aux pieds de derrière.

Queue médiocre, terminée par une touffe de gros crins.

Deux mamelles pectorales.

Peau très-épaisse, rugueuse, assez lâche ; nue dans les espèces vivantes, velue dans l'espèce fossile.

Sinus frontaux et maxillaires énormément développés, et contribuant ainsi à donner beaucoup de grosseur à la tête.

Ouvertures des fosses nasales très-relevées ; os propres du nez petits, triangulaires et épais ; mâchoire inférieure pointue en avant, avec sa symphyse en gouttière.

Abouts articulaires des grands os des extrémités disposés sur une ligne verticale ; tête du fémur dans l'axe de cet os ; cavités cotoyloïdes situées très en avant ou plutôt en dessous du bassin.

Estomac simple ; intestins très-volumineux ; cæcum énorme.

Foie à deux lobes ; point de vésicule du fiel.

Ccc

HABIT. Animaux très-forts, très-robustes, doués de beaucoup d'intelligence et de mémoire; ayant une grande adresse, au moyen de leur trompe, qui est à la fois chez eux le siège du tact et de l'odorat. Ils se rendent en troupes nombreuses dans les forêts, sous la direction d'une vieille femelle ou d'un grand mâle, et ils y combattent contre des rhinocéros ou des grands carnassiers, tels que les lions et les tigres. Leur nourriture consiste en feuilles, en racines, en fruits qu'ils ramassent avec leur trompe, et quelquefois ils ravagent les champs cultivés. Ils boivent en aspirant d'abord avec les tuyaux des narines, mais en chassant ensuite le liquide dans l'œsophage, après avoir replié la trompe de façon à en faire rentrer l'extrémité dans la bouche. Ils s'accouplent à la manière ordinaire aux autres animaux. La femelle est prête à recevoir le mâle dès l'âge de quinze ans; la durée de la gestation est de vingt-deux à vingt-trois mois; le petit, car il n'y en a jamais qu'un, tête avec sa bouche (et non avec sa trompe, ainsi qu'on l'a dit), pendant deux ans environ; ses défenses de lait tombent le douzième ou le treizième mois après sa naissance, et celles qui leur succèdent croissent pendant la vie entière; les molaires de lait sont sorties au bout de six semaines, et bien complètes à trois mois; les secondes molaires sont bien sorties à deux ans; les troisièmes font tomber celles-ci à six ans; les quatrièmes font tomber les troisièmes à neuf ans; le nombre des lames s'accroît dans les dents suivant leur ordre d'apparition, de telle façon que la première n'en a que quatre, la seconde huit ou neuf, la troisième treize ou quatorze, et la septième ou huitième, vingt-deux ou vingt-trois. Il est probable que ces animaux peuvent vivre deux siècles: on en a conservé, en domesticité, cent vingt ou cent trente ans. Ils sont faciles à dompter et à insruire, le plus souvent même lorsqu'ils ont été pris adultes. Ils s'attachent aux personnes qui leur donnent des soins; mais ils conservent très-long-temps le souvenir des mauvais traitemens. Ils aiment la musique. Leur voix est un sifflement assez faible ordinairement, mais qui devient terrible, lorsqu'ils sont irrités.

En domesticité, ces animaux consomment environ deux cents livres d'alimens de toute espèce par jour. Ils aiment à se baigner, ou tout au moins à jeter sur leur dos, avec leur trompe, de la terre fraîche ou des mottes de gazon. La nuit ils se couchent sur leur litière, quoiqu'on ait prétendu qu'ils restoient toujours debout, et

que pour dormir, ils étoient obligés de s'appuyer contre un arbre.

601^e. Esp. ÉLÉPHANT DES INDES, *elephas indicus*.

(Encycl. pl. 42. fig. 1. et pl. 43. fig. 1.) *Elephas*, Aristot. Hist. anim. — *Elephantus*, Jonst. de Quadrupedibus, pag. 24. tab. 9, 10, 11. — *The elephant*, Edwards, Glan. 1. tab. 221. — *Elephant*, Buff. tom. 11. pl. 1. — *Elephas maximus*, Linn. Erxleb. Bodd. — Schreb. tab. 78. — Corse, Trans. philos. 1799. — *Elephas indicus*, Cuv. Mém. de l'Inst. partie physique, tom. 2. — Ejusd. Ménag. du Mus. fig. (mâle et femelle.)

CAR. ESSENT. *Tête oblongue; front concave; des rubans transverses ondoyans, formés par l'émail des dents composantes, sur la couronne des molaires; oreilles médiocres; quatre sabots aux pieds de derrière.*

	pied.	pouc.	lig.
DIMENS. Hauteur du corps au garrot	7	10	»
— à la croupe	7	»	»
— de la poitrine au dessus de la terre (près des mamelles)	2	11	»
Circonférence antérieure du corps	13	1	»
— postérieure	13	3	»
Longueur totale de la tête	10	4	»
— du corps	8	8	»
— de la queue	3	9	»
— de la trompe, mesurée en dessus, depuis la hauteur des yeux jusqu'à l'extrémité du doigt qui la termine	7	1	»
Distance entre les yeux, prise aux angles antérieurs	2	»	»
— de l'angle postérieur de l'œil au méat auditif	1	5	»
Largeur des oreilles	1	3	»
Circonférence de la trompe, mesurée à sa racine	3	2	»
— près de son extrémité	1	7	»
— du pied de devant sur le sol	3	2	»
— du pied de derrière sur le sol	3	3	»

Nota. La taille varie. Les femelles ont ordinairement de sept à huit pieds de hauteur et les mâles de huit à dix. On en cite qui ont jusqu'à treize, quatorze et même seize pieds. Il y a aussi quelques différences dans les dimensions des défenses (1).

DESCRIPT. Plus grand que le suivant, il en diffère principalement par la forme de son crâne, qui est surmonté de deux bosses pyramidales, par son front creusé et concave, par la forme étroite, parallèle et ondoyante des rubans d'émail qui

(1) M. Cuvier rapporte, d'après M. Corse, que les défenses les plus grosses qu'on ait vues au Bengale, pèsent soixante-douze livres, et que celles de la province de Tipéra ne vont pas au-delà de cinquante livres; mais il ajoute qu'on en a montré à Londres qui pèsent un quintal et demi.

entourent les lames dont les molaires sont formées, et qui sont tronquées sur la couronne de ces dents; par ses oreilles qui sont moins vastes, par ses défenses moins volumineuses, surtout chez les femelles; par ses pieds de derrière qui conservent un sabot de plus, par la couleur moins brune de sa peau, etc.

Var. A. Éléphant blanc. Cette variété provient de la maladie albine: elle est assez rare.

HABIT. Tout ce que nous avons dit ci-avant des habitudes des éléphans, se rapporte plus particulièrement à cette espèce, qui a le caractère le plus docile, et qui est domptée de temps immémorial. Cet animal étoit employé dans les guerres des Anciens. Il est encore aujourd'hui très-utile dans l'Inde et les autres contrées méridionales de l'Asie, comme bête de somme. Il est très-rare qu'il produise en domesticité, et il ne le fait que dans son climat natal. Ceux qui ont été amenés en Europe se sont accouplés quelquefois, mais sans aucun résultat.

PATRIE. Toutes les contrées méridionales de l'Asie, c'est-à-dire, la Cochinchine, les royaumes de Siam, du Pegu et d'Ava; l'Indostan, et les îles adjacentes, telles que Ceylan, Borneo, Java, Sumatra, etc.

602^e. Esp. ÉLÉPHANT D'AFRIQUE, *elephas africanus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Elephas*, Gesner, Quadr. fig. pag. 409. — *Elephantus*, Aldrov. fig. d'après Gesner. — Valentin, Amphith. zoot. tab. 1. fig. 3. — Labat, Afr. occ. 3. p. 271, d'après Valentin. — Kolbe, Rel. du Cap, trad. franç. tom. 3. pag. 11. — Perrault, Mém. pour servir à l'Hist. nat. des anim. tom. 3. pag. 91. pl. 19. — *Elephas maximus*, Linn. Exxleb. Bodd. — *Elephas capensis*, Cuv. Mém. de l'Inst. — *Elephas africanus*, Ejusd. Regn. anim. partie physique, tom. 2.

CAR. ESSENT. Tête ronde; front convexe; des losanges d'email sur la couronne des molaires; oreilles très-grandes; trois sabots aux pieds de derrière.

DIMENS. (D'après Perrault.) Circonfé- pied. pouc. lig- rence du corps..... 12 6 "

Longueur du corps, depuis le front jusqu'à l'origine de la queue.....	8	6	"
Hauteur prise du dos jusqu'à terre.	7	6	"
— depuis le ventre jusqu'à terre ...	3	6	"
Longueur de la queue.....	2	6	"
Diamètre des oreilles en hauteur et en largeur	3	"	"
Longueur de la trompe	5	3	"

SCRIPT. Front convexe, reculé, incliné et aplati en arrière; oreilles très-grandes; molaires composées de lames rhomboïdales, dont la tranche sur leur couronne offre une série de losanges émailleuses; défenses généralement plus grandes et plus fortes que celles de l'éléphant des Indes, et égales dans les deux sexes; trois sabots seulement aux pieds de derrière.

HABIT. D'un naturel plus farouche, et moins facile à réduire que le précédent.

PATRIE. Le Sénégal, la Guinée, le Cap de Bonne-Espérance, et vraisemblablement toutes les contrées situées entre ces trois points sur la côte occidentale d'Afrique. *Nota.* Il se pourroit que les éléphans domptés par les Anciens, et qu'ils disoient naturels à l'Abyssinie, eussent appartenu à l'espèce précédente.

603^e. Esp. ÉLÉPHANT FOSSILE, *elephas primogenius*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Mammouth* des Russes, Cuv. Mém. de l'Inst. part. phys. tom. 2. — Ejusd. Ossem. foss. 2^e. édit. tom. 1. pag. 75. pl. 11. le squelette. — *Elephas primogenius*, Blumenbach.

CAR. ESSENT. Tête oblongue; front concave; alvéoles des défenses très-grandes; molaires très-larges, marquées de rubans émailleux, parallèles entre eux et très-serrés; mâchoire inférieure obtuse en avant.

DIMENS. De très-peu plus grand que l'éléphant des Indes. Formes en général plus trapues.

SCRIPT. *Nota.* M. Cuvier, par un examen minutieux de tous les ossements qui ont été recueillis de cette espèce, et qui sont en très-grand nombre, s'est convaincu qu'ils présentent des différences notables avec ceux des deux espèces vivantes. Cet éléphant ressemblait plutôt à l'éléphant des Indes qu'à l'éléphant d'Afrique par la forme de son crâne, mais il en différoit surtout, 1^o. par la forme de ses molaires, beaucoup plus larges que les siennes et à bords parallèles, et dont la couronne présentoit un bien plus grand nombre de rubans parallèles; 2^o. par la forme plus raccourcie de sa mâchoire inférieure, dont la symphyse étoit arrondie au lieu d'être pointue; enfin, par l'extrême longueur des alvéoles de ses défenses, qui devoit modifier singulièrement la forme et la structure de sa trompe. Ses défenses étoient très-longues, plus ou moins arquées en spirale et dirigées en dehors.

Un individu conservé avec des portions notables de chair et de peau, découvert depuis peu dans les glaces de la Sibérie, par M. Adam, a été trouvé revêtu de deux sortes de poils ; savoir, une laine rousse, grossière et touffue, et des crins roides et noirs sur le cou et l'épine du dos : ceux-ci étoient assez longs pour former une sorte de crinière.

GISSEMENT. Les os de cette singulière espèce abondent dans beaucoup de pays, mais ils sont mieux conservés et plus nombreux dans le Nord qu'ailleurs. Ces débris se rencontrent pour l'ordinaire dans les couches meubles et superficielles de la terre, et le plus souvent dans les terrains d'alluvion qui remplissent le fond des vallées, ou qui bordent le lit des rivières. Ils y sont mêlés avec des os de rhinocéros, de bœufs, de cerfs, etc. La France en a offert, ainsi que l'Allemagne et l'Italie, en une foule de lieux.

M. Cuvier regarde comme très-probable que ces éléphans ont habité et ont vécu dans les endroits où l'on trouve aujourd'hui leurs ossemens ; qu'ils ont dû y disparaître par une révolution subite qui a fait périr tous les individus existans alors, ou par un changement de climat qui les a empêchés de s'y propager ; et il pense que cette révolution a dû être subite. Le cadavre entier avec ses chaits, trouvé en Sibérie, prouve que l'animal a été, immédiatement après sa mort, saisi par les glaces ; et sa fourrure épaisse doit faire présumer qu'il pouvoit vivre dans un climat froid. Les ossemens isolés que l'on rencontre partout, supportent souvent des corps marins qui s'y sont fixés, et qui établissent d'une manière incontestable, que depuis leur dispersion, la mer les a recouverts, et a fait sur les points où on les trouve, un séjour assez long.

CX^e. GENRE.

MASTODONTE, *mastodon*, Cuv. (Fossiles.)

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{2}{0}$; canin. $\frac{0-0}{0-0}$; molaires $\frac{2-2}{2-2} = 1.0$ (1).

(1) Un assez grand nombre d'animaux fossiles, tels que des rhinocéros, des hippopotames, des mastodontes, se trouvent absolument dans les mêmes circonstances que les éléphans fossiles, et, comme eux, appartenient à une création qui a été totalement et subitement détruite.

Incisives en forme de défenses, dont la coupe transversale présente à l'intérieur des losanges curvilignes, formées par les intersections de lignes, d'une substance osseuse plus dure.

Molaires rectangulaires, formées seulement de la substance osseuse et de l'émail, sans matière cémenteuse ou corticale, ayant leur couronne hérissée de grosses pointes, disposées par paires, et dont le nombre varie, selon l'âge de la dent et sa position, depuis six jusqu'à dix ; ces molaires poussant dans les mâchoires à mesure qu'elles se développent, d'arrière en avant, et offrant à leur couronne, lorsqu'elles sont à demi usées, autant de losanges d'émail ou de figures de trèfles, selon les espèces, qu'il y auroit originairement de pointes (1).

Os incisifs avancés et percés de larges alvéoles pour les défenses.

Mâchoire inférieure terminée en avant par une pointe creusée d'un canal.

Cou très-court.

Extrémités très-elevées, et terminées par cinq doigts.

Une queue médiocrement longue.

Dix-sept paires de côtes, dont six vraies (2).

604^e. Esp. MASTODONTE GÉANT, *mastodon giganteum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Mastodon giganteum*, Cuv. Ann. du Mus. — Ejusd. Recherches sur les ossemens fossiles, nouv. édit. tom. 1. pag. 206. pl. 1 à 7. — Peales account of the skeleton of the mammouth, in-4^o. — Mammouth des Américains. — Père aux bœufs des Indiens. — Animal de l'Ohio des Français.

CAR. ESSENT. Molaires assez larges, relativement à leur longueur, leur couronne présentant, lorsque ses pointes sont à demi usées, des losanges d'émail.

(1) Dans le jeune âge de la grande espèce, il y a deux dents molaires de chaque côté des mâchoires. Dans la vieillesse, il n'y en a plus qu'une. Dans l'état adulte, il y a une dent molaire à six pointes et une à huit en haut, tandis qu'il y en a une à six et une à dix pointes en bas.

(2) Tous ces caractères généraux sont donnés par la première espèce, qui est la seule dont on ait trouvé des débris assez nombreux pour recomposer un squelette entier. Les autres, en général, sont distinguées par la forme des molaires. La partie supérieure du crâne est encore inconnue.

DIMENS.	Hauteur au garrot.....	pieds	pouc.	lig.
	Distance entre le bout du museau et le bord postérieur de l'ischion	10 à 11	"	"
	(Défenses ayant jusqu'à neuf pieds de longueur.)	15 à 16	6	"
	Molaires pesant jusqu'à onze ou douze livres.			

DESCRIPT. Animal très-semblable à l'éléphant par les défenses et toute l'ostéologie, les molaires exceptées, ayant eu sans doute une trompe, nécessitée par la hauteur du corps, le poids énorme de la tête et la brièveté du cou; taille de l'éléphant, mais plus longue proportionnellement.

HABIT. Vraisemblablement le mastodonte se nourrissoit comme l'hippopotame et le sanglier, de racines et d'autres parties charnues de végétaux. Il habitoit les terrains mous et marécageux, mais il paroît qu'il n'étoit pas fait pour nager et vivre souvent dans les eaux, comme l'hippopotame.

GISSEMENT. Les débris de cet animal, qui n'ont encore été trouvés que dans l'Amérique septentrionale, sont mieux conservés et beaucoup plus frais qu'aucun des autres fossiles connus. L'espèce du mastodonte paroît totalement détruite, bien qu'on ait annoncé de temps en temps qu'on avoit entrevu quelques-uns de ces animaux vivans dans le voisinage des grands lacs, mais sans jamais en fournir de preuves irrécusables.

Les lieux qui renferment ses os en abondance, sont ordinairement des fonds de marécages desséchés, situés dans les vallées des plus grandes rivières, telles que le Mississippi, l'Ohio, l'Hudson, la rivière des Grands-Osages, quelques affluens du Missouri, le Nordholston, branche du Tennessee, l'York, etc. On n'en a pas rencontré plus bas que le 31^e. degré de latit. septent., ni plus haut que le 43^e., près du lac Erié. Partout ils sont à peu de profondeur, et nulle part ils n'offrent de traces de coquillages marins ou de zoophytes qui leur soient adhérentes, comme cela est assez commun pour les os fossiles d'éléphants. Leur teinte brune, qui est due à des substances ferrugineuses, est la principale preuve de leur long séjour dans l'intérieur de la terre.

605^e. Esp. **MASTODONTE A DENTS ÉTROITES**, *mastodon angustidens*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Mastodon angustidens*, Cuv. Ann. Mus. tom. 8. pag. 405.— Recherch. sur les ossem. fossili. 2^e. édit. tom. 1. pag. 250. pl. 1. fig. 1, 2, 3, 7; pl. 2. fig. 6, 7, 8, 9, 10, 13; pl. 3. fig. 1, 3, 4, 5, 8; pl. 4. fig. 1,

2, 3, 6, 7.— *Animal de Simorre*, Réaum. Mém. de l'Acad. des sc. année 1715, pag. 174.

CAR. ESSENT. Molaires étroites et allongées, leur couronne offrant, par la détrition, des disques émaillés en forme de trèfles.

DIMENS. D'un tiers moins grand que le *mastodonte géant*, et plus bas sur jambes.

DESCRIPT. Cônes de la couronne des molaires marqués de sillons plus ou moins profonds, tantôt terminés par plusieurs pointes, tantôt accompagnés d'autres cônes plus petits sur leurs côtés ou dans leurs intervalles, d'où il résulte que la mastication produit, d'abord sur cette couronne, de petits cercles d'émail isolés, et ensuite des trèfles ou figures à trois lobes, mais jamais de losanges; première molaire petite, à quatre tubercules, et paroissant pousser perpendiculairement (1); la seconde à six tubercules, poussant d'arrière en avant, ainsi que la troisième qui en a dix; toutes ces dents ne paroissent pas avoir existé en même temps dans la bouche, la première se développant et s'usant d'abord, ensuite la seconde, et puis la troisième, qui finit par occuper à elle seule le bord alvéolaire, et qui est quelquefois tellement tronquée, qu'elle n'offre plus qu'un disque uniforme de substance d'ivoire, entouré d'une ligne d'émail festonné. Mâchoire inférieure terminée antérieurement comme celle d'un animal à défenses (éléphant ou mastodonte géant), par une sorte de bec dilaté et tronqué.

GISSEMENT. Les dents de cet animal ont été trouvées, d'abord à Simorre (Gers), dans une roche arénacée et dans du sable; elles sont teintes par le fer, et deviennent bleues lorsqu'on les chauffe. Elles sont connues sous le nom de *turquoises occidentales*. On en rencontre encore à Sordé, près de Dax (Landes), dans des couches marines; à Trévoix (Côte-d'Or), dans du sable; à Santa-Fé di Bogota, lieu dit le *Camp des géants*, à 1300 toises au-dessus du niveau actuel de la mer; au mont Follonico, près de Monte-Pulciano, dans le Val d'Arno; près d'Asti et de la Rochetta, en Piémont.

606^e. Esp. * **MASTODONTE DES CORDILLÈRES**, *mastodon cordillerarum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Mastodon*

(1) Les molaires antérieures pourroient être confondues avec les premières molaires de lait des hippopotames si celles-ci n'étoient simplement coniques, comprimées par les côtés, aiguës et presque tranchantes, et si celles de remplacement n'étoient aussi coniques, mais moins comprimées et marquées de deux sillons sur leur surface externe seulement.

des cordillères, Cuv. Recherch. sur les oss. foss. 2^e. édit. tom. 1. pag. 266. pl. 2. fig.

CAR. ESSENT. Molaires intermédiaires aussi fortes que celles du grand mastodonte, à couronne presque carrée, offrant des disques émailleux en forme de trèfles.

DESCRIPT. Molaires ayant la couronne large, relativement à leur longueur, à peu près comme celles du mastodonte géant, mais présentant des trèfles d'émail, comme les molaires du mastodonte à dents étroites, et non pas des losanges. Les plus grandes molaires de cette espèce ont les mêmes proportions que leurs correspondantes, c'est-à-dire, les intermédiaires, dans le grand mastodonte.

L'une de ces dents a été trouvée par M. de Humboldt, près le volcan d'Imbaburra, au royaume de Quito, à 1200 toises de hauteur; une seconde, par le même voyageur, entre Chichas et Tarija, dans la cordillère de Chiquitos, et une troisième dans la même province.

607^e. Esp. * **MASTODONTE HUMBOLDTIEN**, *mastodon Humboldti*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Mastodonte de Humboldt*, Cuv. Recherch. sur les ossem. fossil. 2^e. édit. tom 1. pag. 267. pl. 2. fig. 5.

CAR. ESSENT. Dents molaires intermédiaires d'un tiers plus petites que celles du grand mastodonte, à couronne marquée de trèfles d'émail.

GISSEMENT. Une seule dent a été trouvée près de la Conception du Chili.

608^e. Esp. * **MASTODONTE PETIT**, *mastodon minus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Petit mastodonte*, Cuvier, Ossem. fossil. tom. 1. pag. 267. pl. 2. fig. 11.

CAR. ESSENT. Dent molaire intermédiaire étroite et allongée, à couronne marquée de trèfles émailleux, d'un tiers plus petite que celle du mastodonte à dents étroites.

DESCRIPT. et **GISSEM.** Une dent de cette espèce, trouvée autrefois en Saxe, et envoyée à Bernard de Jussieu, par le professeur Hugo, est entièrement semblable, par ses formes, à la molaire intermédiaire du mastodonte à dents étroites, mais elle est d'un tiers plus petite; ce qui porte à croire qu'elle appartient à un animal aussi de moindre taille.

609^e. Esp. * **MASTODONTE TAPIROÏDE**, *mastodon tapiroides*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Mastodonte tapiroides*, Cuv. loc. cit. pag. 267. pl. 3. fig. 6.

CAR. ESSENT. Molaire intermédiaire à collines crénelées à leur sommet et peu sensiblement divisées en deux pointes.

DESCRIPT. et **GISSEM.** Une dent intermédiaire de cette espèce a été trouvée à Montabard près d'Orléans, dans une carrière de pierre calcaire d'eau douce, pétrie de limnées de planorbes et d'ossements de *palaotheres*. Cette dent a ses collines simplement crénelées, et non pas aussi exactement divisées en deux pointes que les collines des molaires de toutes les autres espèces. M. Cuvier reconnoît dans les collines non divisées, un rapport avec les dents des grands tapirs fossiles.

SECONDE FAMILLE.

PACHYDERMES PROPREMENT DITS, *pachyderma propriè dicta*.

CARACT. Les trois sortes de dents dans le plus grand nombre; deux au moins dans les autres.

Pieds terminés par quatre doigts au plus, et deux au moins.

1^{re}. **DIVISION.** *Pachydermes ayant un nombre de doigts pair* (1).

CXI^e. GENRE.

HIPPOPOTAME, *hippopotamus*, Linn. Briss. Erxleb. Bodd. Cuv. Geoff. Illig.

CAR. Formule dentaire: incis. $\frac{4}{4}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7} = 40$ (2).

Incisives supérieures grosses, courtes, coniques, écartées et dirigées en en bas; les inférieures cylindriques, dirigées obliquement en avant; les intermédiaires étant les plus fortes et marquées de nombreux sillons peu profonds à leur surface antérieure.

(1) Le genre des pécari formé seul une exception apparente à cette règle. Le doigt qui manque chez eux est un doigt latéral non développé. Dans tous les quadrupèdes de cette division, ainsi que le remarque M. Cuvier, les deux doigts du milieu sont égaux ou à peu près égaux, et donnent au pied un certain rapport avec les pieds fourchus des ruminans.

(2) Il y a quelquefois sept molaires de la mâchoire supérieure, mais l'antérieure est sujette à tomber.

Une *canine*, ou plutôt une défense à chaque côté des mâchoires, très-forte, arquée, tronquée obliquement au bout ; sa substance présentant sur sa coupe des lignes concentriques et non croisées pour former des losanges curvilignes.

Les trois ou quatre premières *molaires*, à peu près coniques, simples ; les autres formées de collines coniques, accolées de façon que leur coupe représente une figure de double trèfle, dessinée par la substance émailleuse.

Corps très-épais, très-gros.

Tête médiocrement grosse, carrée ; *museau* très-large au bout, sans *muste* proprement dit ; *gueule* très-fendue.

Yeux petits.

Oreilles en cornet, médiocres, placées assez bas.

Pieds courts, très-épais, terminés par quatre doigts munis de petits sabots.

Queue courte.

Deux mameilles ventrales.

Cuir très-épais ; point de *poils*, si ce n'est sur la queue, où il en existe quelques-uns, rares et grossiers.

Tête osseuse, formée d'os très-épais et très-lourds ; *chanfrein* droit depuis la crête occipitale jusqu'au bout du nez ; *voûtes orbitaires* relevées au-dessus du chanfrein et très-écartées de la ligne moyenne. *Extrémité* des mâchoires très-large, pour recevoir les dents énormes qui y sont implantées ; *fosses temporales* très-enfoncées ; *arcades zygomatiques* droites ; *trou de l'oreille* très-petit, placé fort en arrière ; *os du nez* très-longs et très-étroits ; *sinus frontaux* peu développés.

Sept *vertèbres cervicales*, quinze *dorsales*, quatre *lombaires*, sept *sacrées* et quatorze *coccignes*.

Quinze paires de *côtes*, dont sept vraies et huit fausses.

Radius distinct du *cubitus*, mais lui étant soudé ; *péroné* très-grêle et fort éloigné du *tibia*, si ce n'est à ses deux extrémités.

Estomac divisé en plusieurs poches.

HABIT. Animaux herbivores.

PATRIE. L'Afrique.

610^e. Esp. **HIPPOPOTAME AMPHIBIE**, *hippopotamus amphibius*.

(Encycl. pl. 40. fig. 4.) *Notatus interos*, Aristot. Hist. anim. 11. c. 7 et c. 12. — *waros waraos*, Aelian. an. V. — *Hippopotamus*, et *cheropotamus*, Prosper Alpin, Aegyp. 1. tab. 12 et 23. — Gesn. Jonst. Rai. Briss. — *Hippopotamo*, Fr. Zerenghi, Vera descrizione, etc. Napoli, 1603. in-4^o. — *Hippopotamus amphibius*, Linn. Erxleb. Bodd. — *Hippopotamus*, Buff. tom. 12. pl. 3 et 6. Suppl. tom. 3. pl. 28. et tom. 6. pl. 4 et 5. — Cuvier, Recherch. sur les ossem. fossil. 2^e. édit. tom. 1. pag. 270. pl. 1 et 2.

CAR. ESSENT. *Corps* très-massif ; *ventre* traînant presqu'à terre ; *gueule* très-fendue, laissant voir toutes les canines et les incisives inférieures, lorsqu'elle est fermée ; *peau* nue et brune.

DIMENS. Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite depuis le bout du nez jusqu'à la queue..... 13 " 6

— de la tête..... 2 9 "

Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles..... 6 2 6

Distance des narines entre elles..... " 5 6

— entre les narines et les yeux..... " 6 "

Circonférence du corps..... 10 6 "

Hauteur du corps au dessus de la terre..... 9 à " 10 "

Circonférence des quatre pieds, au dessus des sabots..... 2 3 6

Longueur de la queue..... 1 4 "

— des canines inférieures..... " 7 "

— des canines supérieures..... " 2 5

— des incisives inférieures intermédiaires..... " 6 3

— des incisives inférieures latérales..... " 2 6

— des incisives supérieures intermédiaires..... " 2 8

— des incisives supérieures latérales..... " 1 6

DESCRIPT. Voyez les caractères généraux développés ci-dessus.

HABIT. L'hippopotame, dont le naturel est stupide et grossier, se tient sur le bord des grands fleuves. Sa nourriture est purement végétale, et se compose principalement de racines aquatiques. Il nage et plonge bien, pendant assez long-temps. Il marche lourdement, et alors son ventre touche presque la terre. Sa femelle ne fait qu'un petit, et l'on dit que la durée de sa gestation est de neuf mois.

Les mâles se battent entr'eux à l'époque du rut, et sont alors fort dangereux.

PATRIE. Les grands fleuves et les principales rivières de l'Afrique, tels que le Sénégal, le Zaire, la Gambie, le Berg - Rivier, à quarante lieues de la ville du Cap, etc. Son espèce existoit autrefois dans la basse Egypte, mais il y a long-

temps qu'elle a disparu de ce pays. On assure qu'on la trouve encore dans la haute Egypte et dans l'Ethiopie. Il paraît certain qu'elle est tout-à-fait étrangère à l'Asie (1).

611^e. Esp. HIPPOPOTAME ANTIQUE, *hippopotamus antiquus*. (Fossile.)

(Non figuré dans l'Encycl.) *Grand hippopotame fossile*, Cuv. Ann. Mus. tom. 5. pag. 106. — Recherch. sur les ossem. foss. nouv. édit. tom. 1. pag. 310. pl. 1-6.

CAR. ESSENT. *De la taille de l'hippopotame amphibie; pommettes médiocrement saillantes; occiput très-relevé.*

DESCRIPT. Crête occipitale plus étroite que dans l'espèce précédente; arcades zygomatiques moins écartées en arrière; pommettes moins saillantes; partie rétrécie du museau, moins longue à proportion; occiput plus relevé; intervalle des deux branches de la mâchoire inférieure plus étroit; face articulaire de l'omoplate plus arrondie; os de l'avant-bras et de la jambe plus épais, etc.

GISSEMENT. Les ossemens de cette espèce ont été trouvés assez abondamment dans les terrains meubles du val d'Arno supérieur, en Toscane, pénétrés d'une substance ferrugineuse. On en a aussi rencontré près de Montpellier, et dans la plaine de Grenelle, près Paris.

612^e. Esp. HIPPOPOTAME PETIT, *hippopotamus minor*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Petit hippopotame fossile*, Cuv. Ann. du Mus. tom. 5. pag. 111. — Recherch. sur les ossem. foss. 2^e. édit. tom. 1. pag. 323. pl. 1. fig. 6-11; pl. 2. fig. 3-6, 11; pl. 3. fig. 1-8.

CAR. ESSENT. *Taille du sanglier.*

DESCRIPT. Dents semblables en tout à celles de l'hippopotame vivant, mais de moitié plus petites dans toutes leurs dimensions, bien qu'elles aient appartenu à des individus adultes, ainsi que le montre leur état de détrition; mâchoire

(1) M. Marsden avait annoncé une espèce d'hippopotame, vivant à Sumatra, et la Société de Batavia en comptaient un parmi les animaux de Java. M. Cuvier paraît douter de leur existence, d'après les recherches infructueuses qu'ont faites pour les rencontrer MM. Diard et Duvauzel, dans ces derniers temps. Il pense toutefois que si un grand animal aquatique habite ces contrées, ce peut être le *dugong*, ou même le *sucoryo* représenté par Nieuwelt; animal lourd et épais, de la taille du bœuf, ayant la queue touffue et des défenses qui sortent de dessous les yeux.

inférieure ayant en dessous les crochets que l'on remarque sous les branches montantes de celle des hippopotames précédens; astragale scaphoïde, bassin, portions du fémur et de l'humérus présentant aussi des formes analogues, mais toujours des dimensions plus petites et proportionnelles à celles des dents.

GISSEMENT. Inconnu. Ces os sont renfermés dans un bloc de grès homogène, qui par leur disposition dans sa masse, a quelque ressemblance avec les brèches calcaires osseuses de Gibraltar, de Cette, de Dalmatie, etc.

613^e. Esp. * HIPPOPOTAME MOYEN, *hippopotamus medius*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Moyen hippopotame fossile*, Cuv. Recherch. sur les ossem. foss. 2^e. édit. tom. 1. pag. 332. pl. 7. fig. 9.

CAR. ESSENT. *D'une taille intermédiaire à celle du grand et du petit hippopotame fossile.*

DIMENS. Longueur de la dernière molaire pied. pouc. lig. inférieure " 1 " — de la pénultième molaire inférieure " " 11

DESCRIPT. Cette espèce a été établie d'après ces deux dents, qui ont appartenu à un individu adulte, comme il est facile d'en juger par la manière dont elles sont usées. Leurs proportions sont à peu près intermédiaires entre celles des pareilles dents du grand hippopotame fossile et celles du petit. Elles ont d'ailleurs quelques caractères dans les formes qui leur sont propres; ainsi, elles n'ont point de collet ou de rebord saillant autour de leur base, les disques de leur couronne ne représentent pas des très-fines aussi distincts que ceux des premiers hippopotames; ce sont plutôt des lobes, plus larges en dehors et un peu écharnés, que de véritables très-fines; la dernière n'a pas un talon aussi longitudinal et aussi simple que celle de l'hippopotame commun, mais seulement trois tubercles formant un talon transverse, comme dans la pénultième.

GISSEMENT. Les deux dents et le fragment de mâchoire qui les contenoit, ont été trouvés dans un tuf calcaire qui a toute l'apparence d'être un produit d'eau douce, à Saint-Michel en Chaisine, département de Maine et Loire.

614^e. Esp. * HIPPOPOTAME TRÈS-PETIT, *hippopotamus minimus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) Cuv. Recherch. sur les ossem. fossil. 2^e. édit. tom. 1. pag. 333. pl. 7. fig. 12-18.

CAR.

CAR. ESSENT. *D'une taille plus petite que celle du cochon.*

DESCRIPT. Deux dents molaires de cette espèce offrent d'un côté un trèfle assez marqué, quoiqu'usé fort profondément, mais leur côté opposé n'a encore qu'un petit cercle. Une troisième dent, usée encore plus profondément, présente deux figures à quatre lobes (1).

GISSEMENT. Ces dents ont été trouvées avec des débris de crocodiles, à vingt pieds de profondeur, dans un banc calcaire près de Blaye, département de la Charente.

CXII^e. GENRE.

COCHON, *sus*, Linn. Briss. Erxleb. Cuv. Geoff. Illig.

CARACT. Formule dent. : incisiv. $\frac{4}{6}$ ou $\frac{6}{6}$; canines $\frac{1-1}{1-1}$; molaires $\frac{2-7}{7-7} = 42$ ou 44.

Incisives inférieures dirigées obliquement en avant, tranchantes au bout; les *supérieures* coniques.

Canines fortes, sortant de la bouche et se recourbant vers le haut, quelquefois très-longues, dépourvues de racines proprement dites et croissant pendant toute la vie de l'animal.

Molaires simples; les *antérieures* petites et étroites; les quatre *dernières* garnies de tubercules mous à leur couronne, disposés par paires.

Nez prolongé, cartilagineux, tronqué au bout et renfermant un petit os particulier (l'*os du boutoir*).

Yeux petits, à pupille ronde.

Oreilles assez développées et pointues.

Tous les *pieds* ayant quatre doigts, deux grands, intermédiaires, posant seuls sur le sol,

et deux plus petits relevés et un peu en arrière; tous les quatre munis de petits sabots triangulaires.

Queue médiocre.

Douze mamelles.

Corps couvert d'une peau épaisse, revêtue de poils roides et longs, appelés *soies*.

Estomac membraneux et simple.

Verge dirigée en avant dans le repos; *testicules* renfermés dans un *scrotum* apparent.

HABIT. Animaux omnivores, vivant principalement de racines et de fruits, gloutons et voraces à l'excès, recherchant les lieux humides et fangeux pour s'y vautrer, etc.

PATRIE. L'ancien Continent.

615^e. Esp. **COCHON ORDINAIRE**, *sus scrofa*.

(Encycl. pl. 37, fig. 3, 4, 5, 6; pl. 38, fig. 4, et pl. 39, fig. 1.) *Kawos*, Aristot. Anim. 11. cap. 9, 11 et 13. — *Sus ferus*, Pline, Hist. nat. lib. 8. c. 51. — *Porcus*, Ejusd. lib. 18. cap. 35. — *Sus aper*, Briss. Regn. anim. pag. 108. n. 3. — *Sus scrofa*, var. *aper*, Linn. Erxleb. Bodd. — *Le sanglier*, Buff. tom. 5. pl. 14. — *Le marcassin*, Ejusd. tom. 5. pl. 17. fig. 1.

CAR. ESSENT. *Défenses robustes, triangulaires, dirigées latéralement, médiocrement allongées; point de protubérance au-dessous des yeux.*

DIMENS. (Race sauvage ou sanglier.) Long. pied. pouc. lig. gueur totale du corps, mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'anus..... 5 9 " Hauteur du train de devant..... 2 3 6 " du train de derrière 2 6 3 Longueur de la tête..... 1 4 " des oreilles " 5 " du tronçon de la queue..... " 10 4 " de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet..... " 9 6 " du poignet jusqu'au bout des sabots 1 7 " de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon..... " 10 4 " depuis le talon jusqu'au bout des sabots..... 1 " "

Nota. L'individu dont nous venons de donner les proportions étoit très-grand et très-vieux. Un sanglier de quatre ans a ordinairement :

	pied.	pouc.	lig.
Le corps long de	3	"	"
Sur quoi sa tête compte pour.....	"	11	3
La queue longue de.....	"	7	"
Sa hauteur moyenne est.....	1	8	"

DESCRIPT. Tête forte et allongée; cou court; Dd d

(1) M. Cuvier, tout en plaçant les animaux auxquels ont appartenu les dents de cette espèce et de la précédente, avec les hippopotames, dit que l'on ne pourra regarder ce rapprochement comme définitif, que lorsqu'on aura trouvé les incisives et les molaires qui les accompagnent. De plus, il remarque que si des incisives tranchantes que l'on a trouvées dans la fouille qui a procuré celles de la plus petite espèce, appartenant aux mêmes mâchoires, cette espèce se rapprocherait beaucoup d'un pachyderme fossile de Montmartre qui appartient à un genre particulier, et dont il n'a pas encore publié la description.

corps épais et musculeux ; jambes assez courtes et fortes ; chanfrein droit ; occiput très-élevé ; oreilles assez courtes, mobiles ; yeux petits. Bouche très-fendue, ayant la lèvre supérieure remontée par les canines, qui se relèvent latéralement vers le haut. Fourrure peu épaisse, formée de longues soies dures et élastiques, à la base desquelles est un poil peu abondant, assez doux et frisé à peu près comme de la laine ; les plus longues soies et les plus fortes étant situées sur le dos. Couleur générale, le gris-noirâtre.

Femelle ou *laie* différant du mâle par une taille plus petite, et par ses défenses moins fortes.

Jeune ou *marcassin* ayant, dans les six premiers mois de sa vie, le pelage rayé de bandes longitudinales, parallèles entre elles, et alternativement d'un fauve clair et d'un fauve-brun.

Variétés domestiques.

Var. A. Cochon commun ou à grandes oreilles. Buff. tom. 5, pl. 16 et 17, fig. 2. Oreilles très-longues, pendantes ou à demi pendantes ; soies assez rares et d'une seule sorte ; canines très-courtes, comparativement aux défenses du sanglier ; taille souvent très-considerable ; couleur ordinairement blanche, noire ou pie, quelquefois rousse ; queue tortillée (1).

Sous-var. a. Porc anglais de grande race. Corps très-longé, à côtes larges ; oreilles très-longues et pendantes. Couleur ordinaire, le gris-

(1) Les différentes sous-variétés du cochon commun, sous le rapport des couleurs et des formes, sont innombrables ; nous signalerons seulement les plus remarquables en France. On y distingue : 1°. la *race du pays d'Auge*, qui a la tête petite et très-pointue, les oreilles étroites et pointues, le corps longé, les pattes larges et fortes, le poil rude, blanc et peu abondant, les os petits. Elle parvient au poids de plus de 600 livres.

2°. La *race de Poitou*, à tête longue et grosse, à front saillant et coupé droit, à oreilles larges et pendantes, à corps longé, à soies rudes, à pattes larges et fortes, à corps long ; ayant de gros os, etc. Son poids n'excède pas 500 livres.

3°. La *race de Périgord*, dont le cou est gros et court, le corps large, très-ranassé, et le poil noir.

Cette race, mêlée avec les autres, a produit les porcs pies, très-communs dans le midi de la France.

4°. La *race de Champagne*, qui est grande, à flancs très-long et très-plats, à oreilles larges et pendantes, à poils blancs, etc. Elle s'engraisse peu.

5°. La *race de Boulogne*. D'assez grande taille, s'engraissant promptement ; oreilles très-larges ; couleur blanche. Elle résulte du mélange de la grande race anglaise et des races françaises communes.

blanc ou le blanc-jaune ; poids s'élevant jusqu'à 1000 ou 1200 livres.

Sous-var. b. Porc de Jutland. Oreilles assez grandes et pendantes ; corps longé ; dos un peu courbé ; jambes longues. Il est d'assez grande taille, puisque, dès la seconde année, on en peut retirer deux à trois cents livres de lard.

Sous-var. c. Porc suédois mi-sauvage. Hure large ; boutoir retroussé ; oreilles presque redressées ; corps longé ; jambes longues : il résulte de l'accouplement du gros porc et du sanglier.

Var. B. Cochon de Siam ou porc chinois. Oreilles courtes, droites et mobiles ; corps recouvert de poils soyeux, roides et épais sur la tête et sur la nuque, très-frisés sur les joues et la mâchoire inférieure, très-rares dans les autres parties, et généralement noirs et durs ; peau noire, excepté sous le ventre ; tour des yeux ayant une légère teinte de couleur de feu. Longueur totale, 3 pieds 3 pouces ; de la queue, 9 pouces. Hauteur au garrot, 1 pied 8 pouces.

Sous-var. a. Cochon du Cap de Bonne-Espérance. Très-semblable au porc chinois ou de Siam, mais plus petit ; poils noirs ou marron foncé, tout soyeux et durs, et fort rares ; oreilles droites ; queue pendante, terminée par une mèche de soies un peu gauffrées.

Cette sous-variété, vraisemblablement originaire de l'Inde, paraît être celle qu'on trouve dans toutes les îles de la mer du Sud, et qu'on a propagée dans la Nouvelle-Hollande, dans l'Afrique méridionale, et sur quelques points de l'Amérique du Sud.

Sous-var. b. Porc à jambes courtes ou cochon ras. Il ressemble beaucoup au porc chinois, dont il provient. Tête raccourcie ; mâchoires épaisses ; front rabougris ; dessus des yeux marqué de plis ; oreilles courtes, un peu pointues et presque relevées ; cou épais et fort ; poitrail vigoureux ; corps rond et longé ; jambes courtes et fortes ; peau très-mince ; soies minces et courtes. Couleur ordinairement cuivrée ; quelquefois rouge de feu.

Ce cochon, d'assez petite taille, produit beaucoup, et s'engraisse tellement, que son ventre touche à terre. On l'élève en Espagne, en Portugal, en Calabre, en Toscane, en Savoie. Les cochons des landes ou *cochons des bœufs* des environs de Bayonne, n'en diffèrent presque pas.

Sous-var. c. Porc de nobles. Petite stature ; hure courte et pointue ; cou épais ; croupe longue, large et arrondie ; oreilles petites, courtes

et droites ; jambes courtes et assez fortes ; des soies nombreuses sur la nuque ; peau de couleur blanche.

Cette race anglaise, produite par M. Kortright, résulte du croisement du porc chinois avec le porc sauvage de l'Amérique septentrionale (sanglier d'Europe, transporté sur ce continent).

Sous-var. d. Porc de Witt. Hure droite et fine ; oreilles de moyenne grandeur ; cou épais, rond ; épaules larges et fortes ; flancs larges ; dos droit ; croupe longue, large et arrondie ; jambes courtes ; soies blanches, abondantes sur le haut du cou, très-rares sur le dos. Plus grand que le précédent.

Il provient du mélange des races chinoises et du cochon commun. On l'engraisse facilement et il produit beaucoup.

Sous-var. e. Porc de Zélande. Oreilles relevées ; corps raccourci ; dos fortement garni de soies ; taille petite : poids, au bout de la deuxième année, 160 à 140 livres. Ce porc provient vraisemblablement du mélange de la race chinoise avec une autre.

Var. C. Porc turc ou de Mongolitz. Oreilles courtes, redressées et pointues ; jambes courtes et fines ; corps de bien peu plus long que haut, recouvert partout de soies minces et très-frisées, d'une couleur grise plus ou moins foncée, rarement noire, et plus rarement encore rouge-brun. Les jeunes sont gris-blanc ou rouge-brun, avec des bandes noires le long de la partie dorsale des côtes. Il pèse jusqu'à trois et quatre cents livres ; on l'engraisse en moitié moins de temps que notre porc commun. Il est indigène dans la Turquie européenne, et il vient en Hongrie, en Croatie, en Bosnie, et jusqu'aux environs de Vienne en Autriche.

Var. D. Porc de Pologne et de Russie. De couleur rousse ou jaune, et ne devenant pas plus grand que les marcassins de nos forêts.

Var. E. Porc de Guinée, sus porcus, Erxleb. Gmel. (Encycl. pl. 39. fig. 1.) Tête assez petite ; oreilles longues, minces et très-pointues ; queue longue, sans poils, touchant presqu'à terre ; poil du corps court, roux, brillant, plus fin et plus doux que celui des autres cochons ; celui du cou et de la croupe un peu long ; dos nu ; taille du cochon de Siam.

Selon les voyageurs, ce cochon, originaire de Guinée, auroit été transporté au Brésil.

Nota. Il se pourroit que le cochon de Siam, le cochon de Guinée, et même peut-être les porcs turcs et russes, ne descendent pas de l'espèce de notre sanglier, mais de plusieurs espèces sauvages différentes de la sienne.

HABIT. (Sanglier.) Animal sauvage et grossier, se tenant dans les lieux ombragés et humides des grandes forêts ; ne sortant guère que la nuit de son réduit ou de sa bauge pour chercher sa nourriture, qui consiste en glands, châtaignes et autres fruits sauvages, ainsi qu'en racines, qu'il déterre avec son groin. Mangeant aussi le jeune gibier, tel que des levrauts et des perdreaux, et les œufs qu'il trouve sur son chemin. Se réunissant quelquefois en troupes de plusieurs centaines, et dévastant en une seule nuit des espaces considérables cultivés en vignes, en blé ou en pommes de terre, sur les lisières des bois. Au mois de décembre, le rut des sangliers commence ; alors les mâles se battent entr'eux, et sont bien plus dangereux pour l'homme qu'en tout autre temps. La laie porte quatre mois et quelques jours, et met bas depuis trois jusqu'à neuf petits, qu'elle allaita durant trois ou quatre mois. Elle défend sa progéniture avec fureur, lorsqu'on l'attaque. Les marcassins restent avec leur mère pendant long-temps. La vie ordinaire de ces animaux est de vingt-cinq à trente ans.

PATRIE. Les contrées tempérées de l'Europe et de l'Asie, et surtout les premiers degrés des vastes chaînes de montagnes qui partagent cette étendue de pays, depuis les alpes d'Europe jusqu'au Kamtschatka. Il n'y a point de sangliers en Angleterre, ni au nord de la mer Baltique. Frédéric I^{er}., roi de Suède, en a introduit dans l'île Öland.

616^e. Esp. COCHON BABYROUSSA, sus babyrussa.

(Encycl. pl. 39. fig. 4.) Υε τιργακις, Αἴγιαν. Ann. 1. XVIII. c. 10. — Babyroussa, Bonnius, Ind. orient. pag. 61. fig. — Sanglier des Indes orientales, Briss. Regn. anim. pag. 110. n. 5. — Babiroussa, Buff. Hist. nat. tom. 12. pag. 379. tab. 48. et Suppl. tom. 3. pl. 12. — Sus babyrussa, Linn. Erxleb. — Sus baberoussa, Bodd. — Cochon cerf, de quelques auteurs.

CAR. ESSENT. *Defenses longues, grêles, relevées verticalement ; les supérieures se recourbant en arrière en spirale ; corps assez élevé sur les jambes.*

DIMENS. De la taille des plus grands cochons ; mais beaucoup plus élevé sur jambes.

Ddd 2

DESCRIPT. Corps assez svelte ; jambes élevées et fines, les postérieures étant un peu plus longues que les antérieures ; tête oblongue et étroite ; museau allongé ; quatre incisives supérieures seulement ; mâles ayant les canines du bas semblables aux défenses du sanglier, mais les deux supérieures partant du dessus de la mâchoire, se dirigeant d'abord droit en haut, et ensuite se recourbant en arrière en demi-cercle jusqu'au-dessous des yeux, et s'allongeant à mesure que l'animal vieillit ; défenses des femelles moins développées. Corps couvert d'un poil doux et un peu frisé, à l'exception de quelques soies lâches semées sur le dos ; queue longue et contournée, terminée par une touffe de laine. Couleur, d'un cendré tirant sur le roussâtre, et plus ou moins mêlé de noir.

HABIT. Il va par troupes dans les forêts, ne vit que d'herbes et de feuilles de bananiers et d'autres arbres ; il ne touche pas aux fruits sauvages ni aux racines. Il nage et plonge avec facilité. Sa démarche est silencieuse, et sa voix, qu'il fait entendre rarement, est très-semblable au grognement du cochon.

PATRIE. Les îles de Java, Célèbes, Bouro ou Booro, près d'Amboine et des autres îles de la mer des Indes.

617^e. Esp: COCHON A MASQUE, *sus larvatus*.

(Encycl. pl. suppl. 12. fig. 4.) *Sus africanus*, Schreb. tab. 327. — *Sanglier de Madagascar*, Daubenton, Description du cabinet du Roi, n. 1885. — Samuel Daniels. Afric. scenery, tab. 22. — *Sanglier à masque (sus larvatus)*, Fréd. Cuv. — G. Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 236.

CAR. ESSENT. Défenses médiocres, anguleuses et dirigées latéralement ; un gros tubercule nu sur chaque joue.

DIMENS. Taille du sanglier d'Europe. —

DESCRIPT. Il a beaucoup de rapport avec le sanglier ordinaire par ses formes générales, et par le nombre et la disposition de ses dents ; ses défenses ont surtout la même disposition et la même grosseur ; mais il est fort remarquable par la protubérance assez volumineuse qu'on voit de chaque côté de son museau, un peu au-delà des canines, et qui renferme dans son intérieur un renflement des os de cette partie. M. Cuvier dit que ces tubercules sont semblables, pour l'aspect, à des mamelles de femme.

PATRIE. Madagascar, et la partie de l'Afrique qui avoisine cette île (1).

CXIII^e. GENRE.

PHASCOCHÆRE, *phascocherus*, Fréd. Cuv. G. Cuv.

Sus, Briss. Linn. Pall. Erxleb. Bodd. Geoff. Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{3}{6}$; canines $\frac{1-1}{1-1}$; molaires $\frac{5-5}{4-4} = 30$.

Incisives supérieures grosses, triquètres, verticales et un peu courbées. Incisives inférieures intermédiaires petites et écartées l'une de l'autre ; les deux suivantes plus grosses et rapprochées.

Canines supérieures énormes, en forme de défenses ou de cornes, relevées en haut et latéralement de chaque côté ; canines inférieures semblables à celles-ci par leur forme et leur direction, mais plus petites.

Molaire supérieure antérieure petite, poussant verticalement, ne touchant pas la seconde ; les trois dernières poussant du fond de la mâchoire en avant, très-grandes, composées de cylindres émailleux, réunis par un cortical, disposés par rangs de trois en trois et transversalement.

Les trois premières molaires inférieures petites, mousses, séparées les unes des autres, poussant verticalement ; la dernière très-grosse, formée de plusieurs dents soudées, et composée elles-mêmes de cylindres émailleux, comme les molaires supérieures (2).

Tête très-grande ; gueule très-fendue.

Oreilles assez grandes, latérales, pointues ; yeux petits ; des loupes charnues ou de grosses verrues sur la face.

Quatre doigts à chaque pied, deux grands intermédiaires d'égale longueur, posant seuls à terre, et deux autres latéraux et en arrière, plus courts et égaux entr'eux.

Queue courte.

HABIT. Vivant à la manière des sangliers.

PATRIE. L'Afrique.

(1) Le Muséum possède la dépouille mal conservée d'une nouvelle espèce de sanglier du Cap, sans verrues, à oreilles longues, très-pointues et terminées par de grands poils noirs : à grandes soies d'un gris-brun sur le dos et brunes sur les flancs.

(2) Toutes les incisives et quelquefois les premières molaires tombent avec l'âge.

618^e. Esp. PHASCOCHÆRE AFRICAIN, *phasco-*
charus africanus.

(Encycl. pl. 39. fig. 3.) *Emgalo* ou *engalo*, Barbot, Guin. pag. 487. — *Sanglier d'Afrique*, Adans. Sénég. pag. 76. — *Aper aethiopicus*, Pall. Misc. pag. 16. tab. 2. — Ejusd. Spicil. zool. 1. tab. 1. — *Sanglier du Cap-Vert ou sanglier d'Afrique*, Buff. Hist. nat. tom. 15. pag. 148. tom. 14. pag. 409. Suppl. tom. 3. pl. 11. — *Sus aethiopicus*, Linn. Erxleb. — *Sus angalla*, Bodd.

CAR. ESSENT. *Défenses arrondies, très-grosses, dirigées de côté et en haut; un gros lobe charnu sur chaque joue.*

DIMENS.	Longueur totale, mesurée de pied. pouc. lig.	de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la base de la queue	de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'intervalle des oreilles	des oreilles	Hauteur du train de devant	du train de derrière	Longueur de la queue
	4 9 "	1 3 "	" 3 3		2 2 "	1 11 "	" 10 6

DESCRIPT. Taille et aspect général du sanglier; tête très-élargie, comme aplatie et terminée carrément en boutoir; front carré: yeux petits, situés presqu'au haut de ce front; oreilles appliquées contre le cou et cachées dans les poils; une verrue de trois pouces de long sur autant de largeur, très-épaisse, de nature cartilagineuse, placée sur chaque joue, au-dessous de l'œil; peau très-épaisse; soies mêlées de brun, de roux et de gris; une énorme crinière, composée de soies de quinze à seize pouces de longueur, sur le garrot.

HABIT. Cet animal, très-sauvage et féroce, a toutes les habitudes du sanglier. Il court avec assez de vélocité.

PATRIE. Le continent de l'Afrique, aux environs du Cap-Vert, au Sénégal, en Guinée et au Cap de Bonne-Espérance. On a cru pendant long-temps qu'il y en avoit deux espèces, l'une du Cap-Vert, l'autre de l'Ethiopie; mais on a reconnu que ces deux espèces n'en formoient réellement qu'une, et que la seule différence appréciable consistoit en un peu moins de longueur dans la tête de la dernière. M. Cuvier a de plus observé que les individus apportés du Cap-Vert ont les incisives en général bien complètes, tandis que ceux qui viennent du Cap de Bonne-Espérance n'en ont presque toujours que des vestiges sous les gencives.

CXIV^e. GENRE.PÉCARI, *dicotyles*, Cuv.

Sus, Linn. Erxleb. Bodd. Schreb. Geoff. Illig.

CAR. Formule dentaire: incis. $\frac{4}{6}$; canin. $\frac{1-1}{1-1}$; molaires $\frac{6}{6} = 38$.

Incisives supérieures verticales; les inférieures couchées en avant.

Canines petites, triangulaires, fort tranchantes, dirigées à peu près comme celles des sangliers, mais ne sortant pas de la bouche.

Molaires ayant leur couronne munie de tubercules arrondis, disposés irrégulièrement.

Tête longue et pointue; chanfrein droit, terminé par un groin.

Oreilles médiocres, pointues; yeux petits, à pupille ronde.

Pieds de devant ayant quatre doigts, dont les deux intermédiaires les plus grands, et les deux latéraux beaucoup plus courts et ne posant pas à terre. Pieds de derrière à trois doigts, deux longs comme aux antérieurs, et un plus court interne; l'externe manquant tout-à-fait.

Une glande située sur la région des lombes, sécrétant continuellement une humeur gluante, dont l'odeur est fétide, et s'ouvrant au dehors par un repli de la peau, en forme de boutonnière.

Queue remplacée par un tubercule.

Soies dont le corps est couvert, très-fortes et très-roides.

Verge dirigée en avant, renfermée dans un fourreau; scrotum peu développé.

Os du métacarpe et du métatarsé des deux grands doigts des quatre pieds, soudés en une espèce de canon, comme dans les ruminans.

Estomac divisé en plusieurs poches, par des brides membraneuses.

HABIT. Analogues à celles des sangliers.

PATRIE. L'Amérique méridionale.

619^e. Esp. PÉCARI A COLLIER, *dicotyles torquatus*.

(Encycl. pl. 39. fig. 2.) *Pécari*, Buff. Hist. nat. tom. 10. pl. 3. — *Pécari ou tajassou*, Dabent. Descript. anatom. — *Tayterou*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Parag. tom. 1.

pag. 31. — *Dicotyles torquatus*, Fréd. Cuv. Dict. des sc. nat. tom. 9. pag. 518. — *Patira* de la Guyane, selon Laborde. — *Sus tajassu*, Linn. Erxleb. Bodd. — *Pécari*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. (1).

CAR. ESSENT. Poils annelés de blanc sale et de noir; une large bande blanchâtre, oblique, descendant de chaque épaule sur les côtés du cou.

DIMENS. Longueur mesurée depuis le pied. pouc. lig. bout du museau jusqu'à l'extrémité postérieure du corps.....	2	7	"
Hauteur du train de devant	1	6	6
— du train de derrière	1	7	"
Longueur de la tête, depuis le bout jusqu'à l'entre-deux des oreilles...	"	10	"
— des oreilles.....	"	2	4
Hauteur du bas du ventre au-dessus du sol.....	"	8	"
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	"	5	6
— Depuis le poignet jusqu'au bout des sabots.....	"	4	6
— de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	"	7	"
— depuis le talon jusqu'au bout des sabots	"	6	4

DESCRIPT. Aspect général des cochons ordinaires à oreilles droites et à taille moyenne; corps assez raccourci, couvert de soies très-roides, alternativement annelées dans leur longueur de blanc sale et de noir, d'où il résulte une teinte générale d'un gris foncé; une bande blanchâtre, large de deux pouces, partant du haut de l'épaule de chaque côté et se portant vers le dessous du cou; joues d'un gris moins foncé que le reste du corps; poils de la tête beaucoup plus courts que les autres, et ceux du tour des yeux et des pattes tout-à-fait ras; peau couleur de chair livide et très-fine; glande des lombes distillant une humeur dont l'odeur se rapproche de celle de l'ail.

Jeunes individus d'un brun-fauve clair, avec une ligne dorsale noitâtre, et une petite bande oblique blanchâtre sur chaque épaule.

HABIT. A l'état sauvage; les pécaris de cette espèce vivent en petites familles, dans les lieux où ils sont nés, et qui sont ordinairement élevés. Ils se retirent dans des creux d'arbres et dans des terriers creusés par d'autres animaux, lorsqu'ils sont poursuivis; et c'est là aussi que leurs femelles font leurs petits. En domesticité, ils s'attachent à l'homme et recherchent ses caresses. Ils recon-

noissent parfaitement leur maître, sont dociles à sa voix et montrent beaucoup plus d'intelligence qu'on n'en suppose ordinairement dans les animaux de la même famille. Lorsqu'ils sont irrités, ils relèvent leurs soies de toute part, et alors l'humeur distillée par la glande de leur dos devient très-abondante, et répand plus fortement son odeur désagréable.

PATRIE. Toutes les contrées de l'Amérique méridionale situées sur les bords de l'Océan atlantique, depuis les Guyanes jusqu'au Paraguay, en y comprenant ces pays. Il paraît que cette espèce n'habite point la chaîne des Andes.

620^e. Esp. *PÉCARI TAJASSU*, *dicotyles labiatus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Tagnicati*, d'Azara, Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Parag. tom. 1. pag. 25. — Cuvier, Regn. anim. 1. pag. 238. — *Dicotyles labiatus*, Fréd. Cuv. Dict. des scienc. nat. tom. 9. pag. 519. — Ejusd. Mamm. lithogr. — *Sus tajassu*, Linn. Erxl. Bodd.

CAR. ESSENT. Pelage d'un brun-noitâtre uniforme; lèvres d'un blanc assez pur.

DIMENS. (D'après d'Azara.) Longueur pied. pouc. lig. du corps, mesurée depuis le bout du nez jusqu'à la base du tubercle caudal	3	2	10
— du tubercle caudal	"	1	8
Hauteur du train de devant	1	11	"
— du train de derrière	2	"	"
Longueur des oreilles.....	"	3	"

DESCRIPT. En tout semblable, par les formes de son corps et de ses membres, au pécari à collier. Pelage composé de soies assez grosses et longues, d'un noir tiqueté d'un peu de blanc sale sur les flancs et le ventre; un blanc pur couvrant le milieu de la mâchoire inférieure et les deux lèvres, en se prolongeant de chaque côté en une bande peu large, jusqu'à la partie postérieure de cette mâchoire; côtés du groin, dessus des yeux et face interne des oreilles ayant aussi quelques parties blanchâtres, légèrement teintes de fauve; glande de la région des lombes distillant une humeur dont l'odeur est analogue à celle de l'ammoniaque (1).

HABIT. Dans l'état de nature, les tajassus vont en troupes nombreuses, quelquefois composées de plus de mille individus de tout âge, sous la conduite d'un chef qui veille à la sûreté commune, et qui signale le danger qu'il aperçoit par des

(1) Les noms de *covamelt*, *zainus*, *javari*, *naquiras*, etc., ont été donnés indifféremment à cette espèce et à la suivante.

(1) D'Azara dit, sans néanmoins l'assurer, qu'il paraît que le nombre des mamelles est de huit.

claque mens de dents, qui sont aussitôt répétés par tous les autres individus. Ils nagent très-bien. Leur nourriture se compose de fruits sauvages et de racines, qu'ils cherchent en fouillant la terre. Ils mangent aussi des reptiles et des poissons. Les femelles ne font que deux petits par portée, selon d'Azara.

PATRIE. Le Paraguay. **Nota.** Les notions que fournissent les voyageurs, ne sont pas suffisantes pour déterminer si cette espèce se trouve partout, dans les mêmes lieux que la précédente (1).

CXV^e. GENRE.

ANOPLOTHÈRE, *anoplotherium*, Cuvier. (*Fossiles.*)

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$; can. $\frac{1-1}{1-1}$; molaires $\frac{7-2}{7-7} = 44$.

Incisives comprimées et tranchantes.

Canines assez semblables aux incisives et ne les dépassant pas de beaucoup.

Molaires contiguës aux canines, comme celles-ci le sont aux incisives; d'où il suit que, comme dans l'homme, toutes les dents forment une série non interrompue autour des bords alvéolaires des deux mâchoires; les trois molaires antérieures

comprimées; les quatre postérieures de la mâchoire d'en haut carrées, assez semblables à celles des rhinocéros et des paleothères; les quatre dents correspondantes de la mâchoire d'en bas offrant des doubles ou triples croissans de matière émailleuse, ou des tubercules coniques disposés par paires et obliquement.

Formes générales intermédiaires d'une part, entre celles des rhinocéros et celles des chevaux; et de l'autre, entre celles des hippopotamies, des cochons et des chameaux.

Os propres du nez trop avancés sur la mâchoire pour avoir pu donner attaché aux muscles d'une trompe.

Pieds terminés par deux doigts, dont les os métacarpiens pour ceux de devant, et les métatarsiens pour ceux de derrière, sont séparés.

Un ou deux doigts accessoires dans quelques espèces.

GISSEMENT. Les bancs de chaux sulfatée, calcaire ou pierre à plâtre des environs de Paris: les os de ces animaux y sont dispersés avec ceux des paleothères de diverses espèces, de quelques autres mammifères, d'une tortue du genre *tryonyx* et d'un crocodile. Les couches de certains lignites de la rivière de Gênes.

1^{er}. SOUS-GENRE. Toutes les molaires inférieures en doubles et triples croissans dans le sens longitudinal, sans tubercules très-saillans.

621^e. Esp. ANOPLOTHÈRE COMMUN, *anoplotherium communum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Anoplotherium commune*, Cuv. Ann. du Mus. tom. 3. pag. 370. pl.—Rech. sur les osseins foss. d'anim. 1^{re}. lit. tom. 3. — 3^e. Mém. sect. 1. pl. 1; sect. 2. pl. 2. fig. 8 et 9.—4^e. Mém. sect. 1. fig. 9; sect. 2. pl. 1. fig. 1-3, et pl. 2, fig. 6; 3^e. sect. pl. 1. fig. 1, et pl. 2.—5^e. Mém. sect. 2. pl. 1 et 2; sect. 3. pl. 1. fig. 1-5.—Suppl. pl. 4. fig. 3; pl. 6 et 7; pl. 13. fig. 16; pl. 9. fig. 2, 3, 4.—7^e. Mém. pl. 1 (le squelette restitué).

CAR. ESSENT. Taille de l'âne ou d'un petit cheval; queue de la longueur du corps, très-forte; un doigt accessoire interne, de moitié plus court que les grands doigts, aux pieds de devant (1).

(1) Dans un travail de la nature de celui-ci, il nous est impossible d'entrer dans le détail des différences ostéologiques, qui ont fourni à M. Cuvier les motifs de la distinction des espèces fossiles qu'il admet. Nous nous bornerons à indiquer leurs grands traits principaux.

(1) M. Cuvier, dans un Supplément à ses Mémoires sur les animaux fossiles, trouvés aux environs de Paris (1^{re}. édition, tome 2), décrit une portion de mâchoire d'un pachyderme différent des *anoplotherium* et des *pachyderium*, et qu'il regarde comme voisin des *pécaris*. Ce fragment est représenté pl. 13. fig. 23. A. B. C.—Les incisives étoient perdues, la canine inférieure étoit pointue et de grandeur médiocre; il y avoit entr'elle et la première molaire un espace vide ou barre; la première molaire avoit une forme conique, arrondie, pointue, nullement tranchante, et elle étoit portée par deux racines. La seconde, assez comprimée, avoit deux racines, et sa pointe, mousse et divisée en deux lobes, dont le postérieur étoit le plus court. Deux autres molaires étoient tuberculeuses et ressemblaient assez aux troisième et quatrième molaires du *babyroussa*. Par les dimensions de ces dents, M. Cuvier concluoit que l'animal étoit plus grand que les *pécaris* vivant actuellement.

Les formes de ces mêmes dents devoient, selon lui, le faire considérer comme appartenant à un genre particulier.

Depuis peu, les carrières de pierre à plâtre des environs de Paris ont fourni plusieurs fragmens nouveaux et plus complets, qui ont pleinement justifié la conjecture de M. Cuvier. Un palais osseux presqu'entier, avec d'autres dents, ont servi à donner une idée complète du système dentaire de cet animal, qui paroît se rapprocher assez des ruminans, par la forme de ses mâchoires.

DESCRIPT. Le squelette complet de cette espèce, à l'exception des cinq vertèbres cervicales qui suivent l'atlas et l'axis, a été recomposé et décrit par M. Cuvier.

HABIT. présumées. A la grosseur des membres près, cet animal à formes lourdes, à jambes grosses et épaisses, à queue énorme, a beaucoup de la stature de la loutre, et il est très-probable qu'il se portoit souvent comme elle, sur et dans les eaux, surtout dans les endroits marécageux, mais ce n'étoit sans doute point pour y pêcher. Comme le rat d'eau, comme l'hippopotame, comme tout le genre des sangliers et des rhinocéros, l'*anoplotherium commune* étoit herbivore ; il alloit chercher les racines et les tiges succulentes des plantes aquatiques. D'après ses habitudes de nageur et de plongeur, il devoit avoir le poil lisse comme la loutre ; peut-être même sa peau étoit-elle demi-nue, comme celle des pachydermes, dont nous venons de parler. Il n'est pas vraisemblable non plus qu'il ait eu de longues oreilles, qui l'auroient gêné dans son genre de vie aquatique, et il y a lieu de penser qu'il ressembloit, à cet égard, à l'hippopotame et aux autres quadrupèdes qui fréquentent beaucoup les eaux. (Cuv. tom. 3. 7^e. Mém. pag. 66.)

622^e. Esp. ANOPLOTHÈRE SECONDAIRE, *anoplotherium secundarium*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Anoplotherium secundarium*, Cuv. Recherch. sur les ossem. foss. de quadr. 1^{re}. édit. tom. 3. 6^e. Mém. ou Suppl. pag. 58. pl. 6. fig. 5 ; pl. 9. fig. 13. — 4^e. Mém. sect. 1. pag. 144. pl. 3. fig. 7 ; pl. 4. fig. 1.

CAR. ESSENT. Taille du cochon. Du reste, assez semblable, par les proportions de diverses parties de son squelette, à l'*anoplotherium commun*.

DESCRIPT. Celui-ci a été établi sur l'observation d'un tibia et de quelques molaires, intermédiaires pour les dimensions aux mêmes parties dans les *anoplothères commun* et *moyen*, et en différant d'ailleurs par quelques détails de formes.

II^e. SOUS-GENRE. *Molaires inférieures postérieures tuberculeuses ; les antérieures comprimées et allongées.*

623^e. Esp. ANOPLOTHÈRE MOYEN, *anoplotherium medium*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Anoplotherium medium*, Cuv. Ann. du Mus. tom. 3. pag. 379.

pl. 9. fig. 2. — Recherch. sur les oss. foss. 1^{re}. édit. tom. 3. — 4^e. Mém. sect. 1. pl. 3. fig. 2. — 3^e. Mém. sect. 1. pl. 3. fig. 1. — 4^e. Mém. sect. 1. fig. 10. — Suppl. pl. 14. — 7^e. Mém. pl. 2 (le squelette restitué). — *Anoplotherium gracile*, Cuv. 2^e. édit.

CAR. ESSENT. Taille et formes sveltes des gazelles ; grands doigts des pieds très-longés, sans doigts accessoires.

DESCRIPT. Les dents et les pieds sont les parties de cette espèce qui ont été le plus complétement reconnues et décrites.

HABIT. présumées. Autant les allures de l'*anoplotherium commun* étoient lourdes et traînantes, autant l'*anoplotherium moyen* devoit avoir d'agilité et de grâce. Léger comme la gazelle ou le chevreuil, il devoit courir rapidement autour des marais et des étangs où nageoit la première espèce ; il devoit y paître les herbes aromatiques des terrains secs, ou brouter les pousses des arbisseaux ; sa course n'étoit sans doute point embarrassée par une longue queue ; mais, comme tous les herbivores agiles, il étoit probablement un animal craintif ; et de grandes oreilles très-mobiles, comme celles des cerfs, l'avertissoient du moindre danger ; nul doute, enfin, que son corps fut couvert d'un poil ras. (Cuv. loc. cit.)

624^e. Esp. ANOPLOTHÈRE PETIT, *anoplotherium minus*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Anoplotherium minus*, Cuv. Ann. du Mus. tom. 3. pag. 379. pl. 9. fig. 1 ; pl. 8. fig. 3, et pl. 13. fig. 4. — Recherch. sur les ossem. foss. 1^{re}. édit. tom. 3. — 2^e. Mém. pl. 9. fig. 1. — 3^e. Mém. sect. 2. pl. 5. fig. 2, 9, 10. — 4^e. Mém. sect. 2. pl. 1. fig. 13-16. — *Anoplotherium leporinum*, Cuv. 2^e. édit.

CAR. ESSENT. De la grandeur et de la forme du lièvre ; un doigt accessoire de chaque côté aux quatre pieds, presqu'aussi longs que les doigts intermédiaires.

DESCRIPT. Cette espèce a été rétablie d'après l'observation des pieds.

HABIT. présumées. Cet animal étoit le lièvre du monde antédiluvien, comme le précédent en étoit le chevreuil. (Cuv.)

625^e. Esp. ANOPLOTHÈRE TRÈS-PETIT, *anoplotherium minimum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Anoplotherium minimum*, Cuv. Ann. Mus. tom. 3. pag. 381. pl. 7. fig. 6, et pl. 8. fig. 7. — Recherch. sur les ossem.

ossem. fossil. 1^{re}. édit. tom. 3. Mém. 2. art. 1. S. 2. pl. 8. fig. 6 et 7. — *Anoplotherium murinum*, Cuv. 2^e. édit.

CAR. ESSENT. *De la taille du cochon d'Inde ; molaires inférieures ayant sur leur couronne des tubercules très-saillants, disposés par paires.*

DESCRIPT. Cette espèce n'est connue que par deux fragmens de mâchoire inférieure, garnis seulement de molaires postérieures (1).

(1) Le genre anoplothère n'étoit, à l'époque de la publication du travail de M. Cuvier, composé que des cinq espèces que nous venons de décrire, toutes trouvées dans les plâtrières des environs de Paris. Depuis ce temps, le nombre de ces espèces s'est doublé, et plusieurs d'entr'elles ont été observées dans des gissemens très-différens de celui des premières.

Nous n'avons de renseignemens que sur trois de ces espèces nouvelles, qui se rapportent au second sous-genre que M. Cuvier a établi dans le genre des *anoplotherium*, principalement d'après la forme des molaires inférieures postérieures, qui ont leur couronne très-différente de celle des mêmes dents chez les *anoplotherium commune* et *secundarium*, en ce qu'il y a, au côté interne, une pointe, vis-à-vis chacune des pointes du côté externe, et en ce que les premières molaires de la même mâchoire sont comprimées et tranchantes. Quelques autres caractères montrent d'ailleurs une sorte de passage du genre des anoplothères à celui des hippopotames (*).

I. La première ou la plus petite, dont la taille seroit à peu près pareille à celle du hérisson, est décrite et figurée dans le sixième Mémoire du Supplément (article 4, n°. 3, pl. 13, fig. 4 A et B). Elle a été trouvée dans les gypses de nos environs. Elle se rapproche de l'*anoplotherium minimum*; mais la branche montante de sa mâchoire inférieure est aussi large que dans les grands *anoplotherium*. Les canines dépassent un peu les autres dents. Les inférieures ont leur pointe tronquée un peu obliquement en biseau. Les supérieures sont comprimées et pointues, comme il est le plus ordinaire. Les trois premières molaires inférieures sont tranchantes et pointues, et les postérieures au nombre de quatre. Il n'y a que six molaires supérieures, dont la première est comprimée et dont les trois dernières ne diffèrent pas beaucoup de leurs analogues dans les *anoplotherium* et les *paleotherium*.

II. La seconde est fondée principalement sur l'observation d'un fragment de mâchoire inférieure du côté gauche, dont les proportions indiquoient un animal de la taille de l'âne. Il présentoit la dent postérieure et l'avant-dernière dent molaire. La première avoit deux pouces sept lignes de longueur et un pouce deux lignes de largeur. Sa couronne étoit formée de six tubercules coniques ou pyramidaux, rangés par paires : les deux postérieurs étoient réunis pour former une sorte de talon, et les quatre autres bien distincts, mais joints entre eux par des replis d'émail. La dent pénultième n'avoit que quatre tubercules pareils, disposés aussi par paires. Cette portion de mâchoire a été trouvée dans un banc de lignite, sur la côte orientale de Gênes.

(*) Les nuances qu'on observe dans la forme des molaires des espèces de ce genre, sont tout-à-fait comparables à celles qu'on remarque dans le genre des *paleothères*.

2^e. DIVISION. *Dviges toujours en nombre impair aux pieds de derrière, et souvent à ceux de devant.*

CXVI^e. GENRE.

RHINOCÉROS, *rhinoceros*, Linn. Briss. Et xl. Bodd. Cuv. Geoff. Illig.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{0}{0}$, ou $\frac{2}{2}$, ou $\frac{4}{4}$; canin. $\frac{0-0}{0-0}$, molaires $\frac{7-7}{7-7} = 28$, 32 ou 36.

Incisives tronquées au bout et inégales en grosseur, lorsqu'elles existent.

Molaires supérieures formant une ligne continue, un peu convexe en dehors et un peu concave en dedans ; la première plus petite que les autres, de forme à peu près triangulaire ; les cinq suivantes semblables entre elles pour la forme, mais augmentant progressivement de grosseur, ayant leur couronne quadrangulaire, avec le bord externe tranchant, en forme de colline longitudinale un peu festonnée, sur laquelle aboutissent deux collines presque transversales, tranchantes dans le jeune âge, et séparées par une vallée très-profonde (1); la septième presque triangulaire, sa colline transverse postérieure semblant continuer le bord externe. *Molaires inférieures* plus étroites que les supérieures ; la première étant très-petite et à coupe quadrilatère ; la seconde de même forme, mais plus grosse ; les quatre suivantes grossissant progressivement, et présentant sur leur coupe deux croissans à la suite l'un de l'autre, ayant leur

III. La troisième est établie sur un autre fragment de mâchoire inférieure beaucoup plus petit (à peu près de la dimension d'une mâchoire de cochon), découvert dans le même gisement, qui avoit appartenu aussi à un animal adulte. Elle ne comprenoit qu'une seule dent postérieure, à six tubercules disposés par paires ; mais dans celle-ci, les tubercules d'une même paire ne se trouvoient pas en face l'un de l'autre comme dans la plus grande espèce ; ces tubercules étoient aussi un peu comprimés, et un peu anguleux en avant et en arrière.

(1) A mesure que les dents agissent, les collines transverses s'usent et offrent d'abord deux simples lignes d'émail qui bordent un ruban osseux.

Plus tard la détrition a lieu sur la base interne des collines qui est un peu conique ; alors chaque ruban devient plus large en cet endroit, qu'au point où il se joint à la ligne de détrition du bord externe ; la grande vallée intermédiaire diminue de plus en plus.

Lorsque les dents sont encore plus usées, il ne reste que des espèces de trous de forme variable, selon le degré de détrition.

Enfin, la couronne n'offre plus qu'une surface carrée de substance osseuse entourée d'émail.

Eee

convexité en dehors, et la dernière trois croissants ; ces croissants étant plus ou moins obliques, et présentant même, dans une espèce, l'apparence de collines transverses.

Tête assez courte, à chanfrein concave et occiput relevé.

Yeux petits, placés latéralement et supérieurement.

Oreilles allongées, étroites, en cornet, situées fort haut.

Une corne ou deux cornes, plus ou moins longues, placées l'une à la suite de l'autre, sur le nez (de nature fibreuse, et paroissant formées de poils agglutinés), attachées aux os propres du nez, qui sont très-épais et dilatés en voûte.

Pieds épais, tous terminés par trois sabots situés antérieurement.

Queue assez courte, ronde à sa base et comprimée latéralement vers son extrémité.

Deux mamelles inguinales.

Peau excessivement épaisse, mais à peu près nue, formant, dans quelques espèces, de gros replis persistans sur le cou, sur les épaules, sur la croupe et sur le haut des jambes.

Dix-neuf vertèbres dorsales, trois lombaires, cinq sacrées et vingt-deux coccygiennes. Dix-neuf paires de côtes, dont sept vraies.

Intestins très-longs ; estomac vaste et simple ; un grand cæcum ; point de vésicule du fiel ; gland de la verge du mâle en forme de fleur de lys.

HABIT. Animaux d'un naturel sauvage et grossier, recherchant les lieux humides et ombragés, et se nourrissant de feuilles et de menuies branches d'arbres.

PATRIE. Les espèces vivantes de ce genre n'ont encore été rencontrées qu'en Afrique, dans l'Inde et dans les îles de l'Archipel indien. Les débris des espèces fossiles ont été trouvés principalement en Sibérie, en Italie et dans quelques points de la France méridionale.

26^e. Esp. RHINOCÉROS DES INDES, *rhinoceros indicus*.

(Encycl. pl. 41. fig. 1. Et fig. 2, qui n'est que la même, à laquelle on a ajouté une seconde corne.) *Rhinocéros*, Chardin, Voyag. tom. 2. pag. 60. — *Rhinocéros*, Plin. VIII. c. 20, et XVIII. c. 1. — *Rhinoceros unicornis*, Linn. Erxleb. — *Rhinoceros unicornu*, Bodd. — *Rhi-*

nocéros, Buff. tom. 11. pl. 7. — Parsons, Trans. philos. n. 470. — Edwards, Glean. tom. 1. pag. 22. pl. 221. — Thomas, Trans. philos. 1820. — *Rhinocéros de l'Inde ou d'Asie, Rhinoceros indicus*, Cuv. Ménag. nat. fig. — Fréd. Cuv. Mamm. lithogr.

CAR. ESSENT. Une seule corne sur le nez ; peau marquée de plis profonds en arrière et en travers des épaules, ainsi qu'en avant et en arrière des cuisses ; deux fortes incisives aux deux mâchoires, avec une petite dent de chaque côté à la supérieure, et deux petites moyennes à l'inférieure.

	pied.	pouc.	lig.
surée depuis le milieu du museau jusqu'à la naissance de la queue	9	6	=
— de la tête	2	8	=
— de la queue	2	=	=
Hauteur au garrot	4	8	=
Distance du milieu du museau à l'œil	1	1	=
— des yeux entr'eux	1	1	=
— de l'œil à l'oreille	1	1	6
— des oreilles entr'elles	=	8	=
Longueur des oreilles	=	9	=
— de la corne	2	6	=
— depuis le milieu du museau jusqu'au grand pli que la peau forme sur l'épaule	5	=	=
— depuis le pli de l'épaule jusqu'à celui de la croupe	3	1	=
Circonférence du corps, prise au premier pli ou celui des épaules	9	6	=
— de la jambe de devant au-dessous du poignet	1	8	=
— de la jambe de derrière, au-dessous du jarret, ou talon	1	9	6
Hauteur du ventre au-dessus de la terre, dans l'endroit où il est le plus bas	1	2	=

DESCRIPT. Tête raccourcie, triangulaire, comme tronquée en avant ; gueule médiocrement fendue ; lèvres entières, la supérieure pointue ; langue douce ; molaires inférieures en double ou triple croissant ; yeux fort petits, à paupières simples et à pupilles rondes ; narines ouvertes sur les côtés de la lèvre supérieure, ne présentant qu'une ouverture plus large en avant qu'en arrière ; conque externe de l'oreille assez grande, mobile, en forme de cornet et d'une structure très-simple ; peau très-épaisse, tuberculeuse, à peu près nue, formant des replis très-volumineux, au fond desquels elle est couleur de chair et très-douce. Un de ces plis naissant sur le front, en avant des oreilles, et se portant de chaque côté, un peu en arrière de la mâchoire inférieure ; corne pointue, conique, non comprimée, recourbée légèrement en arrière, et assez

solidement fixée sur les os propres du nez ; deux gros plis assez rapprochés sur le cou, dont l'antérieur se prolonge en une sorte de collier haut de quatre pouces sous le cou ; le postérieur descendant en avant des épaules, et se joignant à un autre qui est longitudinal et qui commence près du garrot ; un grand pli entourant toute la partie supérieure du corps, derrière l'épaule, et descendant de chaque côté jusqu'à l'aisselle, où il devient transversal, à un pied cinq pouces environ au-dessus de la terre ; un second grand pli ceignant le corps, vers la région de la croupe, plus épais sur les côtés que sur le dos, se dirigeant un peu en avant sur le bas des flancs où il finit ; un autre pli partant de celui-ci et indiquant la face antérieure de la cuisse, devenant très-gros et transversal sur la face extérieure de la jambe, à peu près à un pied huit pouces de hauteur au-dessus de la terre ; un pli horizontal de chaque côté de la base de la queue, joignant celui qui traverse le corps sur la région des lombes ; un dernier, partant aussi de chaque côté de la queue et bordant le périnée, pour se rattacher par un lobe ou feston, au pli transversal de la jambe. Quelques poils en très-petit nombre, roides, grossiers et lisses, à la queue et aux oreilles ; d'autres poils, mais plus rares, comme frisés et d'apparence laineuse, sur quelques parties du corps. Queue habituellement pendante ; testicules du mâle non apparens au dehors. Couleur générale, le gris foncé violetâtre.

HABIT. Sa démarche est lourde et brusque. Il vit solitaire dans les bois épais et marécageux. Sa nourriture consiste en branches et en feuilles, ainsi qu'en racines, qu'il déterre, dit-on, avec sa corne. Sa lèvre supérieure, très-mobile, lui sert comme d'une petite trompe pour ramasser sa nourriture. Sa vue est foible, mais son odorat est excellent et son ouïe très-fine. Sa voix est un grognement semblable à celui des sangliers. La femelle met bas un seul petit, et il paroît que sa gestation ne s'étend pas au-delà de neuf mois. Le petit, à terme, a déjà trois pieds de longueur, et porte sur le chanfrein une callosité, qui est la marque de sa corne naissante.

En domesticité, un de ces animaux étoit doux et obéissant ; mais il étoit quelquefois pris de mouvements furieux, pendant lesquels il eût été peu prudent de l'approcher. Il mangeoit près de 200 livres de nourriture par jour et buvoit copieusement.

PATRIE. Les Indes orientales, surtout au-delà du Gange (1).

627^e. Esp. **RHINOCÉROS DES ÎLES DE LA SONDE**, *rhinoceros sondaicus*.

(Non figuré.) Espèce nouvelle, découverte par MM. Diard et Duvauzel, envoyée au Muséum d'histoire naturelle en 1821. — *Rhinoceros sondaicus*, Georg. Cuv.

CAR. ESSENT. Une seule corne sur le nez ; peau rugueuse, ayant partout des poils courts, roides et bruns, assez rares ; des plis peu marqués sur les épaules et la croupe ; bord des oreilles et queue en dessous et au bout, garnis de poils nombreux et courts.

DIMENS. (Jeune individu.) Longueur to-pied. pouc. fig. tale, mesurée depuis le milieu de la tronquature du museau jusqu'à la naissance de la queue, en suivant les contours du corps

— de la tête 5 6 "

— de la queue 1 " "

— des oreilles 6 "

Distance du milieu du museau à l'angle antérieur de l'œil

— des yeux entr'eux 7 "

— de l'angle externe de l'œil à la base de l'oreille

— des oreilles entr'elles 9 3 "

— des narines entr'elles 6 "

Hauteur au garrot et à la croupe

— du milieu du dos 3 2 "

— du ventre, au-dessus de terre

— du talon du pied de derrière

Distance de l'occiput au premier pli de l'épaule

— du premier pli de l'épaule au second

(1) Et en Abyssinie ? si l'individu dont Chardin fait mention étoit de cette espèce. Bruce rapporte qu'on voit dans ce pays, près le Cap Gardefan, des rhinocéros à une corne.

On doit peut-être rapporter à cette espèce :

Le **RHINOCÉROS DE CAMPER**, qui n'a, selon ce célèbre anatomiste, qu'une incisive de chaque côté à chaque mâchoire, dont le crâne est d'un quart moins élevé que celui de l'unicorn de l'Inde, et dont l'os incisif, plus horizontal, est dépourvu d'une sorte d'apophyse dont l'usage est inconnu, et qui se trouve sur le même os dans le dernier animal.

Ce crâne pourroit bien étre, selon M. Cuvier, celui d'un jeune individu du rhinocéros de l'Inde, dans lequel le système dentaire ne seroit pas encore développé.

Par le nombre des dents, il se rapprocheroit de celui de Sumatra ; mais il différeroit encore de celui-ci en ce que la voûte que forment ses os nasaux, ne supporteroit qu'une seule corne.

D'après ces diverses considérations, M. de Blainville fait provisoirement une espèce distincte du rhinocéros de Camper.

Eee 2

Distance du second, ou grand pli de pied. pouc. lig.			
l'épaule au grand pli transversal de la croupe	1	10	"
— du pli de la croupe à la base de la queue	"	10	"
Circonférence du cou	2	6	"
— du corps, derrière le grand pli des épaules	5	4	"
— devant le grand pli de la croupe	5	6	"
— de la jambe de derrière, au-dessous du talon	1	4	"

DESCRIPT. Moins massif et plus élevé sur jambes que le rhinocéros de l'Inde. Tête courte, triangulaire, à chanfrein arqué en creux ; yeux petits ; oreilles peu évasées, garnies en dehors et sur les bords de leur extrémité de poils brun-roux assez roides ; point de grands plis sur la peau de la tête, qui est rugueuse et couverte d'un épiderme épais, divisé en tubercules anguleux, marqués chacun d'un petit creux au milieu, du fond duquel sort un poil court, roide et brun ; corne petite et arrondie (sans dure en raison du jeune âge de l'individu) ; peau de tout le corps parsemée, comme celle de la tête, de tubercules de l'épiderme, donnant chacun naissance à un poil court, roide et brun ; un pli derrière l'occiput, assez rapproché de la tête ; un autre transversal et en forme de collet sur le haut de l'épaule, se rapprochant de chaque côté du cou pour se continuer en dessous ; un second pli ceignant le corps, situé derrière les épaules ; un pli transversal sur les jambes de devant, mais point de pli dans le sens de l'épine, comme on en voit sur l'épaule de l'espèce précédente ; un grand pli ceignant le corps sur la région de la croupe en avant des cuisses ; une légère dépression longitudinale sur les lombes, partant à droite et à gauche de la base de la queue et indiquant un pli très-foiblement marqué ; un pli transversal sur la jambe, se réunissant en avant avec celui de la croupe, et remontant en arrière en bordant le périnée, jusqu'à la base de la queue.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Sumatra.

628^e. Esp. RHINOCÉROS D'AFRIQUE, *rhinoceros africanus*.

(Encycl. pl. 41. fig. 2 A.) *Rhinocéros d'Afrique*, Buff. Hist. nat. Suppl. tom. 6. pl. 6.—*Rhinocéros bicornis*, Camper, Anat. d'un éléph. tab. 4. fig. 1, 2, 3, et 5, fig. 1, 2, 3.—Faujas, Essais de géologie, tom. 1. pag. 197. pl. 9 et 10. fig. 2.—Kolbe, Descript. du Cap de Bonne-Espé-

rance, tom. 3.—Sparrman, Voyag. en Afriq. tom. 2. pag. 105.—Blainville, Journ. de phys. 1817. août.

CAR. ESSENT. Deux cornes sur le nez ; point de pli à la peau ; point d'incisives aux deux mâchoires.

DIMENS. Longueur du corps	11	6	6
Hauteur	7	"	"
Circonférence	12	"	"

DESCRIPT. (d'après Sparrman.) Lèvre supérieure plus longue que l'inférieure ; yeux petits et enfoncés ; cornes coniques, inclinées en arrière, la première longue de deux pieds environ, et la seconde plus courte, avec sept et six pouces de diamètre à la base ; peau très-épaisse, sans aucun des plis qu'on remarque dans les deux espèces précédentes, presqu'entièrement dénuée de poils, quoiqu'il y ait quelques soies noires d'un pouce de long sur le bord des oreilles, et quelques autres entre les cornes et autour, ainsi qu'au bout et au-dessous de la queue.

(D'après M. Blainville.) Point d'os intermaxillaire ; os propres du nez lisses en dessus ; dents molaires inférieures ayant leurs croissants obliques, de manière à former des sortes de collines transverses.

Note. Cette espèce n'a jamais été vue vivante en Europe, et ce n'est que depuis dix mois que le Muséum en possède un squelette complet et la dépouille d'un adulte, que M. Delalande a recueillis au Cap de Bonne-Espérance.

HABIT. et PATRIE. Il se tient dans les bois de l'intérieur des terres, au nord du Cap de Bonne-Espérance et près des grandes rivières. Il préfère aux herbes, les buissons, les genêts et les chardons, et particulièrement les rameaux d'un arbuste qui ressemble au genévrier, et qui a reçu des européens du Cap, le nom d'*arbrisseau du rhinocéros* (1).

(1) Les naturalistes ne sont pas d'accord sur les caractères propres à cette espèce et sur l'étendue du pays qu'elle habite. Il se pourroit que l'Afrique renferme deux ou plusieurs autres espèces, voisines de celles-ci par le nombre des cornes.

1^o. RHINOCÉROS DE BRUCE.

M. de Blainville (Journ. de physiq.) présume qu'il sera peut-être possible de distinguer un jour du rhinocéros du Cap ou bicorné, celui que Bruce a vu dans son voyage en Abyssinie, et qu'il assure ne pas quitter l'intérieur des terres, quoique la figure qu'en donne ce naturaliste semble représenter, ainsi que l'a remarqué le

629^e. Esp. RHINOCÉROS DE SUMATRA, *rhinoceros sumatrensis*.

premier M. Cuvier, le rhinocéros d'Asie, avec une seconde corne surajoutée. (Nota. Cette figure de Bruce est recopiée dans l'Encycl. pl. 41. fig. 2.) Il pense que cette espèce seroit caractérisée par l'*extrême compression de sa corne postérieure*, si l'on venoit à démontrer que la tête de rhinocéros rapportée, à ce qu'on croit, par M. Salt, d'Abyssinie, et qui existe dans la collection des chirurgiens de Londres, appartenoit réellement à celle dont a parlé Bruce; laquelle cependant, si on peut ajouter foi à son récit, auroit véritablement *des replis à la peau*, assez profonds pour que des vers s'y établissent. (Voy. Bruce, Voyage aux sources du Nil, tom. 5. pag. 105.)

2^e. RHINOCÉROS DE GORDON.

M. de Blainville présente encore comme devant être examinée avec soin, l'espèce de rhinocéros observée aux environs du Cap, par le colonel Gordon, et dont Allamand a donné la description à la suite de son article *Rhinocéros* de l'édition hollandaise des Œuvres de Buffon.

Ce rhinocéros a *deux cornes*; *vingt-quatre molaires en tous* (six de chaque côté en haut et en bas), et *deux incisives à chaque mâchoire*; ce qui sembleroit indiquer que c'étoit un jeune. M. Cuvier pense qu'il se pourroit que Gordon eût décrit les dents de son rhinocéros après coup, et sur des crânes d'individus de l'espèce *unicornis*; mais comme le même voyageur rapporte que son animal avoit la lèvre supérieure peu avancée sur l'inférieure, M. de Blainville croit qu'il seroit plutôt possible qu'il ne différât pas du rhinocéros découvert par M. Burchell, et qui en a reçu le nom de *rhinocéros camus*, à cause de la conformation de son museau.

Quoi qu'il en soit, nous jugeons convenable de rapporter ici les principales dimensions du rhinocéros de Gordon.

Longueur du corps, mesurée en ligne pied pouc. lig. droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.....	9	3	»
— prise suivant la courbure du corps.	11	»	»
Hauteur du train de devant.....	5	3	»
— de derrière.....	4	8	»
Longueur de la tête.....	2	»	»
— de la plus grande corne.....	1	4	»
— de la petite.....	»	8	»
— des oreilles.....	»	9	»
Distance des oreilles entr'elles.....	»	11	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.....	8	9	5
— de la jambe près du poignet....	1	9	6

3^e. RHINOCÉROS DE BURCHELL.

M. Burchell a donné le nom de RHINOCÉROS CAMUS, *rhinoceros simus* (Encycl. pl. suppl. 12. fig. 5), à une espèce d'Afrique, qu'il dit double en grosseur de celle du rhinocéros du Cap, que nous venons de décrire, dont la peau sans poil est dépourvue de plis, comme celle de cet animal, et dont la tête supporte également deux cornes. Son caractère distinctif consiste dans la forme des lèvres et du nez, qui sont très-élargis et comme tronqués. Il habite de vastes plaines arides, mais fréquente tous les jouts des fontaines pour boire et se rouler dans

(Encycl. pl. suppl. 14. fig. 1.) *Sumatran rhinoceros*, W. Bell. Trans. philos. 1793. tom. 1. pag. 3. — Shaw, Gen. zool. vol. 1. part. 2. pag. 207. tab. 62. — *Rhinoceros sumatrensis*, Cuv. Regn. anim. tom. 1. pag. 240. — Ejusd. Recherch. sur les ossem. foss. 1^{re}. édit. tom. 2. Mém. 4. pl. 2. fig. 8. — Blainville, Journ. de phys. août 1817. sp. 3.

CAR. ESSENT. *Deux cornes sur le nez; peau mince, presque sans plis; deux incisives à chaque mâchoire.*

DIMENS. L'individu dont nous donnons plus bas la description étoit jeune et de petite taille.

DESCRIPT. Tête assez longée; yeux petits, bruns; paupières ridées; narines larges; lèvre supérieure pointue et recourbée en dessous; orbites peu séparées des fosses temporales; six molaires de chaque côté des mâchoires; les inférieures en forme de double ou triple croissant; deux incisives en haut et en bas; les supérieures implantées plus verticalement dans les os incisifs, qui sont eux-mêmes beaucoup plus verticaux que dans l'espèce à une corne de l'Inde; oreilles petites et pointues, garnies sur les bords d'une ligne de poils noirs et courts; cornes noires; la première longue de neuf pouces et arquée en arrière; la seconde longue de quatre pouces et de forme pyramidale, lisse, placée un peu en avant entre les deux yeux, se réunissant insensiblement à l'antérieure par une ligne relevée; cou épais et court; corps gros et arrondi; jambes grosses et fortes, terminées par trois sabots noirâtres; peau rude et noire, couverte d'un poil court, rude et de la même couleur; un grand pli sur l'épaule, ceignant le corps en dessus et s'arrêtant de chaque côté aux aisselles; plusieurs autres plis ou rides sur le corps et les jambes, peu marqués. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses cornes sont moins fortes, et que les plis de sa peau sont encore moins apparents.

HABIT. Inconnues.

PATRIE. Sumatra.

la boue. Il ne mange que de l'herbe tendre, tandis que le rhinocéros bicorne ordinaire se nourrit des branches et des buissons. M. de Blainville a publié les renseignemens que nous venons de donner sur cet animal, bien distingué par les nègres et les Hottentots, de l'espèce ordinaire à deux cornes, dans le *Journal de physique* du mois d'août 1817, pag. 168. La planche qui accompagne cette description, représente la tête vue de face. La coupe de la seconde corne fait voir qu'elle est très-comprimée latéralement.

630^e. Esp. RHINOCÉROS DE PALLAS, *rhinoceros Pallasii*. (Fossile).

(Non figuré dans l'Encycl.) *Rhinocéros fossile de Sibérie*, Cuv. Ann. Mus. tom. 7. pag. 19. pl. 1. 3 et 4. — Ejusd. Recherch. sur les ossem. foss. 1^{re}. édit. tom. 2. chap. 4. pl. 3. fig. 1 à 7. — Pall., Comm. petersb. tom. 13 et 17. (1773) etc. — Grew. Mus. soc. reg. pl. 19. fig. 3. — Hollmann. Mém. de Gottingue, 1752. — Collini, Mém. de Manheim, tom. 5.

CAR. ESSENT. Tête très-longée, ayant supporté deux cornes très-longues ; os du nez formant une large voûte, consolidée par une cloison verticale moyenne, qui manque aux espèces vivantes ; corps couvert d'un poil assez épais.

DIMENS. Taille plus considérable que celle du rhinocéros d'Afrique.

DESCRIPT. Crête occipitale très en arrière ; distance du nez au sommet de cette crête très-considérable ; axe du méat auditif oblique en arrière, au lieu d'être vertical ; deux disques remplis d'inégalités sur le crâne, ayant servi de point d'appui aux cornes, l'un sur le bout du nez, l'autre entre les yeux, à distance l'un de l'autre, au lieu de se toucher, comme dans les rhinocéros d'Afrique et de Sumatra ; apophyse antérieure des os maxillaires et os intermaxillaires extrêmement longs et forts ; bord supérieur de l'os incisif ayant une protubérance qui n'existe que dans le rhinocéros unicorn de l'Inde ; os du nez rabattus en avant, soudés aux intermaxillaires et soutenus par une cloison verticale osseuse ; trous incisifs, séparés l'un de l'autre par cette cloison ; orbites très en arrière et placées au-dessus de la dernière molaire ; nombre et existence des dents incisives non suffisamment constatés. (Pallas et M. Cuvier pensent que s'il y en a, ce n'est qu'à la mâchoire inférieure. M. de Blainville croit, au contraire, que la forme et la grosseur de l'os incisif indiquent que cet os devoit porter des dents.) Poils abondans, surtout sur les pieds.

GISSEMENT. Les débris osseux de cette espèce abondent en Sibérie, où un cadavre presqu'entier, avec sa peau, son poil et sa chair, fut trouvé en 1771 dans la glace, sur les bords du fleuve Wilhoui. Le poil épais qui couvrait ce rhinocéros, semblable à celui dont étoit revêtu l'éléphant découvert dans les glaces de la Léna, par M. Adam, indique que cet animal a dû vivre dans un pays froid, et vraisemblablement dans le lieu même où il gissoit.

D'autres ossemens de ce rhinocéros ont d'ail-

leurs été rencontrés dans les terrains meubles, d'une foule de lieux différens, et notamment à Charthram, près Cantorbéry, en Angleterre ; à Herzberg, près du Hartz ; à Quedlimbourg, sur les bords du Rhin, auprès de Worms et de Strasbourg ; à Lippstadt, en Westphalie ; à Schwartzbourg-Rudolstadt, Cumbach et Weisnau ; au Vigonet, en Languedoc ; à Chagny, département de Saône et Loire ; à Abbeville, département de la Somme, etc..etc.

631^e. Esp. RHINOCÉROS DE CUVIER, *rhinoceros Cuvieri*.

(Non figuré.) *Rhinocéros fossile*, Cuv. Recherches sur les ossem. foss. tom. 1. art. Corrections et Additions, et tom. 2. chap. 4. pag. 5 et 24. pl. 3. fig. 7. — Ejusd. Regn. anim. tom. 1. pag. 240. — Cortesi, Dissert. sulle ossa fossile de grandi animali, pl. 3. (la tête.)

CAR. ESSENT. Tête ayant été pourvue de deux cornes. Formes, en général, plus rapprochées de celles du rhinocéros d'Afrique que de celles du rhinocéros fossile de Sibérie.

GISSEMENT. Une tête entière de cette espèce a été trouvée au mont Pulgnasco (départ. du Taro), avec des os d'éléphant, de baleine et de dauphin. On en a rencontré aussi des débris sur les bords du Pô, en Lombardie et dans le val d'Arno, en Toscane. Quoiqu'assez nombreux dans ce dernier gisement, ils y sont moins communs que ceux des éléphans et des hippopotames.

632^e. Esp. RHINOCÉROS PETIT, *rhinoceros minimus*.

(Non figuré.) Cuv. Note sur une nouvelle espèce de rhinocéros, lue à l'Académie royale des sciences, dans la séance du 3 septembre 1821.

CAR. ESSENT. Taille du cochon environ ; des incisives aux deux mâchoires.

GISSEMENT. Nous n'avons pas d'autres détails sur cette espèce, dont on a trouvé des dents incisives supérieures et inférieures d'un tiers plus petites que celles des rhinocéros vivans ; des molaires supérieures, une tête d'humérus, une tête de fémur, un cubitus, des côtes, etc., à Saint-Laurent, département de Tarn et Garonne.

CXVII^e. GENRE.

DAMAN, *hyrax*, Hermann, Cuv. Geogr. Illig.

Cavia, Pallas, Exxleb. Bodd. Penn.

CAR. Formule dentaire : incisives $\frac{2}{4}$; fausses molaires $\frac{1-1}{0-0}$, mol. $\frac{6-6}{6-6} = 32$.

Incisives supérieures grandes, arquées, anguleuses à leur base externe, taillées en biseau à l'interne et fort pointues. Les inférieures couchées en avant, contiguës, cylindriques et à couronne coupée obliquement.

Une barre ou espace interdentaire entre les incisives et les molaires à chaque mâchoire. Une petite fausse molaire dans la barre supérieure des jeunes individus.

Molaires supérieures ; l'antérieure à couronne plate et triangulaire, les autres à couronne carrée un peu concave, et à bord externe relevé et tranchant ; la seconde et la troisième offrant une petite côte relevée, qui se rend de l'angle interne postérieur au milieu de la couronne ; côté interne des trois dernières divisé par un long repli d'email qui pénètre obliquement dans leur substance. Molaires inférieures ayant les côtés interne et externe de leur couronne lisses ; l'antérieur et le postérieur relevés en tranchant, et une colline transversale qui divise le milieu de la couronne en deux. (Fréd. Cuv.)

Tête grosse, terminée par un petit *mufle*.

Narines obliques.

Yeux petits, ayant leur paupière clignotante très-développée.

Lèvre supérieure fendue, fournie de fortes moustaches ; langue oblongue, assez étroite, renflée à sa partie postérieure, lisse et douce.

Oreilles courtes, larges, arrondies..

Membres médiocrement développés, ayant la paume et la plante entièrement nues. Pieds de devant à quatre doigts courts, dont le second est le plus long ; après quoi viennent successivement le premier, le troisième et le dernier. Pieds de derrière à trois doigts, dont l'intermédiaire est le plus long, et les deux autres égaux. Ongles petits et plats, pouvant à peine couvrir le dessus des doigts ; l'interne du pied de derrière plus long, arrondi et recourbé en gouttière.

Point de queue..

Deux sortes de poils, les uns laineux, très-fins et assez courts ; les autres très-longs, soyeux, brillans et seuls apparens.

Six mamelles, deux pectorales et quatre ventrales..

Verge saillante, libre, dirigée en arrière dans l'état de repos ; testicules non apparens.

633^e. Esp. DAMAN DU CAP, *hyrax capensis*.

(Encycl. pl. 64, fig. 1, le *klipdaas*, et pl. 66, fig. 3, l'*askhkoko*.) *Cavia capensis*, Pallas. Misc. pag. 34. pl. 3.—Ejusd. Spicil. II. pag. 16. tab. 1. — Linn. Erxl. Bodd. — *Hyrax capensis*, Gmel. — *Hyrax syriacus*, Ejusd. — *Daman et mar-motte du Cap*, Buff. Suppl. tom. 6. pl. 42 et 43, et tom. 3. pl. 39. — *Askhoko*, Bruce, Voyag. aux sources du Nil, tom. 5. pl. 29. — *Klipdaas* (ou blaireau des rochers), au Cap de Bonne - Espérance. — *Askhoko* et *giht*, en Abyssinie. — *Israël* ou *agneau d'Israël*, des Arâbes du Liban.

CAR. ESSENT. Pelage épais, d'un gris-brun en dessus et blanchâtre en dessous.

DIMENS. Longueur totale du corps et de pied. pouc. lig. la tête, mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'anus 2 1 =
— de la tête " 4 6
— des pieds de devant " 3 =
— de la jambe entière jusqu'au talon " 3 3
— depuis le talon jusqu'au bout des ongles " 1 8
Hauteur du train de devant " 7 =
— du train de derrière " 7 5

DESCRIPT. Formes lourdes ; corps allongé, bas sur pattes ; cou court. Tête épaisse, et terminée par un museau très-obtus ; pelage d'un gris-brun, résultant d'une tiquerure de brun-jaunâtre et de noirâtre ; tout le dessous du corps, l'intérieur des membres, le dessus du carpe et du tarse, et une petite tache sur l'œil, d'un brun très-pâle ; intérieur de l'oreille revêtu de petits poils gris. Quelquefois la ligne dorsale étant plus obscure que le fond du pelage du dos. (Frédér. Cuvier.)

HABIT. Il se tient dans les fentes des rochers, et sert souvent de pâture aux animaux de proie. Il se nourrit de végétaux, de fruits et de racines.

PATRIE. Les environs du Cap de Bonne-Espérance, l'Abyssinie, le mont Liban (1).

(1) Le daman du mont Liban, dont on avait voulu faire une espèce particulière de celui du midi de l'Afrique, n'en diffère pas extérieurement. Les caractères qu'on lui assignoit, tels que le nombre des doigts, de trois à chaque pied et sans ongles, et les très-longues

C X V I I I . G E N R E .

PALÆOTHÈRE, *paleotherium*, Cuv. (*Fossiles.*)

CARACT. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$; canin. $\frac{1-1}{1-1}$; molaires $\frac{7-7}{7-7} = 44$.

Incisives rangées sur une même ligne, en forme de coins et médiocrement fortes.

Canines coniques, peu longues, s'entre-croisant entr'elles (1).

Molaires séparées des canines par un petit espace vide; les supérieures, de forme carrée et à quatre racines, avec trois arêtes du côté externe, laissant entr'elles deux cannelures; un seul sillon du côté interne; un double W émailleur sur le bord externe de la couronne, auquel se joignent en dedans deux collines obliques qui aboutissent aux deux extrémités du double W, et laissant entre elles une vallée, aussi oblique, qui se rapproche de son angle intermédiaire (2); toute la base de la dent entourée d'une ceinture. Les inférieures montrant leurs linéaments émailleur en

soies qui traversent le pelage, sont erronés et dus à Bruce.

On doit douter de l'authenticité du DAMAN DE LA BAIE D'HUDSON, Schreb. tab. 240 C., décrit d'abord par Pennant, sous le nom de *tailless marmot*, d'après un individu conservé dans le Musée de Lever.

Illiger en a fait un genre particulier, sous le nom de *Lipura*, auquel il assigne les caractères suivans: deux incisives supérieures; quatre inférieures, tronquées obliquement; un espace vide entre les incisives et les molaires, qui sont compliquées; museau pointu; corps couvert de poils épais; point de queue; pieds tétradactyles; ongles plats.

Les poils de cet animal sont, selon Pennant (Quadr. 2, pag. 137), généralement d'un brun-cendré, avec la pointe blanche.

(1) Par leur volume et leur direction, on peut juger qu'elles ne sortoient pas de la bouche de l'animal.

(2) Les dents que nous décrivons ici sont déjà un peu usées; celles qui le sont davantage, présentent des variétés trop nombreuses pour être indiquées. En général, ces dents ont beaucoup de rapport avec les molaires supérieures des rhinocéros et des damans. On voit que les deux angles du double W émailleur qu'elles présentent au côté externe, répondent aux extrémités des croissants des dents inférieures; à cela près que, dans celles-ci, la partie convexe de ces croissants est en dehors, tandis qu'en haut ce sont les angles rentrants. Nous trouvons donc dans ces dents la disposition générale des figures émailleuses des mâchelières d'herbivores, qui sont toujours en sens opposé dans les deux mâchoires.

forme de doubles croissants, plus ou moins obliques.

Formes générales de la tête à peu près semblables à celles des tapirs.

Os propres du nez très-courts et minces, surplombant seulement sur la partie postérieure de l'ouverture nasale, et ayant très-vraisemblablement donné attache aux muscles d'une petite trompe mobile.

Fosses orbitaires et temporales séparées supérieurement par une saillie bien marquée; la première de ces fosses très-petite et moins haute que la seconde, d'où il suit que l'œil devoit être petit et bas.

Arcades zygomatiques assez saillantes; crâne très-étroit, à la hauteur des fosses temporales, qui sont énormes.

Cavité glénoïde plane, comme dans les tapirs.

Méat auditif très-petit, non relevé, d'où l'on conclut que l'oreille étoit attachée très-bas. Face occipitale très-petite; crêtes de l'occiput très-saillantes.

Côtes, tant vraies que fausses (dans une espèce : *pal. minus*), au nombre de quinze paires.

Extrémités médiocrement élevées; cubitus et radius, tibia et péroné distincts. Trois doigts à chaque pied, dont celui du milieu est le plus gros; les deux autres presqu'égaux entre eux.

Ouverture osseuse des narines très-grande et formée par six os, les deux nasaux, les deux maxillaires et les deux intermaxillaires.

Queue d'une longueur médiocre.

GISSEMENT GÉNÉRAL. Leurs débris se rencontrent dans les dépôts gypseux ou calcaires des premiers tertains d'origine d'eau douce.

* PALÆOTHÈRES proprement dits. Molaires inférieures en doubles croissants dans le sens de la mâchoire.

634^e. Esp. PALÆOTHÈRE GRAND, *paleotherium magnum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Paleotherium magnum*, Cuv. Ann. du Mus. tom. 3. p. 365. pl. 9. — Recherch. sur les ossem. foss. 1^{re}. édit. 1^e. Mém. 1^{er}. art. §. 1.—3^e. Mém. sect. 1. art. 10. pl. 2. fig. 3.—3^e. Mém. sect. 2. art. 3. pl. 2. fig. 4. pl. 4. fig. 9.—3^e. Mém. sect. 3.—§. 2. pl. 1. fig. 33.—4^e. Mém. 1^{re}. sec. art. 2. 6.—6^e. Mém. 1^{re}. part. art. 2. §. 1. n. 5. 6. 7. 8.—§. 2. n. 4. pl. 12.

pl. 12, fig. 1 (tête presqu'entière). 2^e, part. §. 2.
n. 3, pl. 3, fig. 3. — art. 5, §. 1, pl. 11, fig. 1-4.

CAR. ESSENT. *De la taille du cheval; molaires inférieures en doubles croissants longitudinaux.*

DIMENS. Longueur totale de la mâchoire inférieure..... 1 4 »
— de l'espace occupé par les molaires inférieures..... » 8 2
Distance de la première molaire inférieure à la canine..... » 1 »
— de la canine supérieure à l'orbite. » 9 1
— de l'échancrure nasale à l'orbite. » 3 »

DESCRIPT. La tête de cette espèce est remarquable par la position basse des yeux, dont les orbites sont très-petites, et par le peu de volume des os propres du nez.

GISSEMENT et HABIT. présumées. Cette espèce, dont la tête et les pieds sont à peu près les seules parties que M. Cuvier ait pu rétablir, a été trouvée dans le gypse, ou la pierre à plâtre des environs de Paris. « Il n'est, dit ce savant, rien de plus aisé que de se représenter cet animal dans son état de vie; car il ne faut pour cela qu'imaginer un tapir grand comme un cheval, avec quelques différences dans les dents et un doigt de moins aux pieds de devant; et si l'on peut s'en rapporter à l'analogie, son poil étoit ras, ou même il n'en avoit guère plus que le tapir ou l'éléphant. » (Cuv. loc. cit.)

635^e. Esp. PALÆOTHÈRE MOYEN, *paleotherium medium*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Paleotherium medium*, Cuv. Ann. Mus. tom. 3. p. 275, pl. 25 à 29. — Ejusd. Recherch. sur les ossem. foss. 1^{re}. édit. tom. 3. 1^{er}. Mém. pl. 1 et 2 (mâchoire inférieure). — pl. 3 (mâchoire supérieure). — pl. 4, tête entière et molaires; pl. 5, 6 et 7, autres parties. — 3^e. Mém. 1^{re}. sect. art. 4. pag. 65. pl. 4 (pied de derrière). — 3^e. Mém. 2^e. sect. art. 2. pl. 1. fig. 1 (pied de devant). — 4^e. Mém. sect. 1. art. 2. pl. 2. fig. 1. — 4^e. Mém. art. 2. pl. 1. fig. 9; art. 6. pl. 2. fig. 13. — 6^e. Mém. art. 2. §. 1. n. 2 et 3. pl. 2. fig. 1. pl. 4. fig. 2; n. 9. pl. 8. fig. 5. pl. 9. 14. §. 2. art. 1. pl. 5. fig. 2. 3. — art. 3. §. 2. n. 4. pl. 13. fig. 19-24. — art. 5. §. 1. pl. 11. fig. 3 à B.

CAR. ESSENT. *Taille du cochon; pieds assez longs et minces; molaires inférieures en doubles croissants longitudinaux.*

DIMENS. Longueur de la mâchoire inférieure..... » 11 3

Longueur de l'espace occupé par les pieds, pouc. lig. molaires » » » 10

Distance de la première molaire à la canine » » 9

GISSEMENT et HABIT. présumées. Cette espèce et celle de l'anoplothère commun, sont celles dont on trouve le plus fréquemment des débris dans la pierre à plâtre des environs de Paris. M. Cuvier en a décrit les mâchoires, le pied de devant, l'omoplate, le pied de derrière, le tibia, etc. C'étoit encore un tapir, mais plus haut sur jambes et à pieds plus délicats.

636^e. Esp. PALÆOTHÈRE AUX PIEDS ÉPAIS, *paleotherium crassum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Paleotherium crassum*, Cuv. Ann. du Mus. tom. 3. pag. 287? pl. 4 fig. 1. — Ejusd. Rech. sur les oss. tom. 3. 1^{er}. Mém. pl. 4. fig. 1. — 4^e. Mém. sect. 3. pl. 1. fig. 3 (omoplate). — *Ibid.* sect. 1. pl. 1. fig. 5-7, et 6^e. Mém. pl. 13. fig. 13 (l'humérus). — 3^e. Mém. sect. 1. pl. 2. fig. 1 et 2 (avant-bras). — 6^e. Mém. pl. 13. fig. 1 (radius séparé). — 3^e. Mém. pl. 1. fig. 2 et 3, et 6^e. Mém. pl. 11. fig. 6 (pied de devant). — 4^e. Mém. sect. 3. pl. 2. fig. 4 et 5 (le bassin). — 4^e. Mém. sect. 1. pl. 1. fig. 1 (le fémur). — 3^e. Mém. sect. 1. pl. 5. fig. 1 et 2 (le tibia, le péroné et le pied de derrière). — 6^e. Mém. pl. 1. fig. 1-2. 4-12. pl. 5. fig. 2. pl. 3. fig. 2.

CAR. ESSENT. *Taille du cochon; pieds plus larges et plus courts que ceux de l'espèce précédente.*

GISSEMENT et HABIT. présumées. Cette espèce, dont la tête n'a pas été suffisamment distinguée de celle de la précédente, ressemblait beaucoup plus que celle-ci au tapir, puisqu'elle n'en différoit même pas par la grandeur et les proportions. Sa queue devoit être médiocre.

637^e. Esp. PALÆOTHÈRE AUX PIEDS COURTS, *paleotherium curtum*.

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Paleotherium curtum*, Cuv. Recherch. sur les ossem. foss. 1^{re}. édit. tom. 3. — 6^e. Mém. art. 6. n^o 2. pl. 4. fig. 6 et 7 (os du métacarpe).

CAR. ESSENT. *Taille d'un petit mouton; jambes plus basses que celles de l'espèce suivante, plus grosses et plus trapues que dans la précédente.*

GISSEMENT et HABIT. présumées. Ce paleotherium, dont M. Cuvier n'a observé que deux os du pied de devant, devoit être, selon lui, l'extrême de la lourdeur et de la mauvaise grâce; mais, ajoute-t-il, ce contraste ne doit pas

Fff

étonner : le phascolosme ne rampa-t-il pas en quelque sorte au milieu de la famille légère des kangourous sautillans, des sarigues grimpeurs et des phalangers volans ? (Cuv. 7^e. Mém. p. 73.)

638^e. Esp. PALÆOTHÈRE PETIT, *paleotherium minus*.

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Paleotherium minus*, Cuv. Ann. du Mus. tom. 3. pag. 462. pl. 6 et tom. 4. pag. 66. pl. 46. — Ejusd. Rech. sur les oss. foss. tom. 3. — 5^e. Mém. sect. 1 (squelette presqu'entier, sans la tête). — 6^e. Mém. pl. 4. fig. 1 (tête entière). — 4^e. Mém. sect. 1. pl. 2. fig. 6. pl. 4. fig. 2, et pl. 5. fig. 2. 3 et 4 (le tibia). — 3^e. Mém. sect. 1. pl. 4 (le tarse et le pied de derrière entier). — 3^e. Mém. sect. 2. art. 4. pl. 3. fig. 7. — 7^e. Mém. pl. 1 (squelette restitué, demi-grandeur).

CAR. ESSENT. Taille d'un petit mouton ; pieds grêles, longs, avec les doigts latéraux trois fois plus minces et d'un tiers plus courts que celui du milieu, qui seul, comme dans le cheval, devoit porter à terre ; molaires inférieures en doubles croissons longitudinaux.

DIMENS.	Longueur totale de la mâchoire pied. pouc. lig. inférieure	6	2
	— de l'espace occupé par les molaires inférieures	3	“
	Distance de la première molaire inférieure à la canine	“	5
	— de la canine supérieure au trou sous-orbitaire	1	2 $\frac{1}{2}$
	Profondeur de l'échancrure nasale	1	6
	Distance de l'échancrure nasale à l'orbite	“	11
	Diamètre de l'orbite, depuis le bord supérieur de l'arcade jusqu'à l'apophyse postorbitaire	“	11 $\frac{1}{2}$
	Hauteur de la tête, depuis le bord inférieur de la mâchoire jusqu'au haut du frontal	4	7

DESCRIPT. et GISSEMENT. Os propres du nez plus longs que ceux des autres espèces, et aussi que ceux des tapirs, se rapprochant, par leurs proportions, de ceux du cheval ; (d'où il suit que le nez mobile de ce palæothère devoit être intermédiaire entre ceux de ces deux animaux, c'est-à-dire, plus long et plus mobile que celui du cheval, mais plus court que celui du tapir). Orbites assez grandes ; arcades zygomatiques courbées vers le bas. Branche montante de la mâchoire inférieure très-large, avec son angle postérieur arrondi, comme dans le tapir. La queue est la seule partie qui manque de cet animal. Nota. Quoiqu'englobée dans la pierre à plâtre, la tête entière, d'après laquelle nous indiquons,

ces caractères, présentoit le long de la mâchoire inférieure, dans les intervalles où ses lames extérieures étoient cassées, et jusque sur le bord des alvéoles, des filaments flexibles formant des ramifications, et pénétrant jusque dans l'intérieur de ces os, qui patoisoient être des restes de vaissaux et de nerfs ; et qui donnaient, en brûlant, une odeur animale. Ces os, ainsi que ceux des animaux renfermés dans le gypse des environs de Paris, noircissoient au feu, et donnaient tous les produits des os naturels.

Si l'on pouvoit ranimer cet animal, détruit depuis tant de siècles, aussi facilement que nous en avons rassemblé les os, dit encore M. Cuvier, nous croirions voir un tapir plus petit qu'un mouton, à jambes grêles et légères, car telle étoit, à coup sûr, sa figure (1). "

* * LOPHIODONS, Cuv. *Molaires inférieures* (surtout les postérieures) présentant à leur couronne des collines transversales, comme celles des tapirs, ou presque transversales. Forme des pieds encore inconnue.

639^e. Esp. LOPHIODON GÉANT, *lophiodon giganteum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Paleotherium giganteum*, Cuv. Recherch. sur les ossem. fossil. 8^e. Mém. pag. 2. pl. 2. fig. 3 et 2 (astragale). 1^{re}. édit. — *Lophiodon giganteum*, Ejusd. 2^e. édit, tom. 2. Mém. sur les tapirs.

CAR. ESSENT. De la taille du rhinocéros ; long de huit pieds environ.

DESCRIPT. et GISSEMENT. À l'époque de la publication de la 1^{re}. édition de son ouvrage, en 1812, « M. Cuvier ne connoissoit cette espèce que par un os du tarse, l'astragale, mais il ne se le représentoit pas moins bien, que s'il avoit vu tout le squelette.

» Cet os, qui ressemble parfaitement à l'astragale du palæothère aux pieds épais, est plus gros

(1) M. Cuvier fait encore mention d'une molaire supérieure trouvée en 1807 dans une sablonnière, entre Soissons et la vallée de Vauxbrun, à la profondeur de quelques pieds. Elle ne se rapprochoit entièrement d'aucune de celles des précédentes espèces, et son caractère consistoit dans sa forme triangulaire, qui lui donnoit de l'affinité avec la dernière supérieure des vrais rhinocéros. M. Cuvier l'a fait représenter, pl. suppl. fig. 8. du huitième Mémoire du tome 3. de ses *Recherches sur les ossem. fossiles*, 1^{re}. édit.

La ressemblance de cette dent avec celle des rhinocéros, a empêché M. Cuvier d'en faire la base d'une espèce de paleotherium.

que celui des plus grands chevaux et n'a qu'un huitième de moins que celui du rhinocéros, ce qui, en supposant à l'animal entier des proportions analogues à celles du rhinocéros, indiquerait qu'il avoit à peu près huit pieds de long, sans compter la queue, sur environ cinq pieds de hauteur au garrot.

» Parmi les animaux vivans, il n'y a que les tapirs et les rhinocéros qui aient leurs astragales un peu semblables à celui-ci, et ce dernier est tout-à-fait pareil, comme nous venons de le dire, à l'astragale d'une espèce connue de palæotherie. Ainsi, on ne sauroit mettre en doute qu'il appartienne à un animal du même genre, et sa grande dimension nécessite l'établissement d'une espèce plus grande qu'aucune de celles que nous ont offertes nos carrières à plâtre. »

Cet os a été trouvé à Montbusard, hameau dépendant d'Ingré, à une lieue à l'ouest d'Orléans, dans une roche calcaire de cinq à six pieds d'épaisseur, évidemment d'eau douce, ainsi que le prouvent les coquilles de Bulimes, de Limnées, et les graines de Chara ou Gyrogonites qu'elle renferme. Depuis on a rencontré dans le même lieu des molaires inférieures à doubles collines et un tibia, qui ne peuvent se rapporter qu'à cette espèce (1).

(1) M. Cuvier, en publiant ses premiers travaux sur les ossemens fossiles de *palæotherium*, avoit annoncé que plusieurs espèces présentaient des différences notables avec les autres, dans la forme de leurs molaires inférieures, qui, au lieu d'être en doubles croissans et dans la direction des bords alvéolaires, avoient ces croissans obliques, de façon à monter sur la couronne des collines presque transversales, comme celles des molaires de tapirs.

M. de Blainville, en décrivant les dents de *palæotherium* à l'article *Dents* du nouveau *Dictionnaire d'histoire naturelle*, seconde édition, avoit proposé pour ces espèces et pour le *petit tapir fossile* de M. Cuvier, le nom générique de *tapirotherium*.

En exécutant la division qu'il avoit proposée le premier, M. Cuvier vient, dans la seconde édition de ses *Recherches sur les ossemens fossiles*, d'imposer à ses *palæotherium* à molaires marquées de collines transverses plus ou moins obliques, la dénomination de *lophiodon*, pour indiquer la forme collinaire de la couronne des dents de ces animaux. Il y joint aussi son *petit tapir fossile*.

Aux cinq premières espèces que nous avons mentionnées d'après lui, il en joint quelques autres qui nous sont inconnues, comme devant rester dans son genre *PALÆOTHERIUM*, et notamment celles qu'il appelle :

PALÆOTHERIUM LATUM et *PALÆOTHERIUM MINIMUM*; toutes deux des carrières à plâtre des environs de Paris.

Son genre *LOPHIODON* diffère de celui des *palæo-*

640^e. Esp. *LOPHIODON TAPIROÏDÉ*, *lophiodon tapiroides*.

therium en ce que les dents molaires inférieures n'offrent point une série continue de doubles croissans dans le sens longitudinal. Au contraire, la plupart de ces dents présentent des collines transversales plus ou moins obliques, selon les espèces, de manière à former une série de passages non interrompue entre les *palæotherium* et les tapirs. Le *petit tapir fossile* a même les trois premières molaires des *palæotheres* et les trois dernières des tapirs. Les tapirs ne diffèrent donc des lophiodons qu'en ce que toutes leurs molaires inférieures sont à collines parfaitement transversales.

Les caractères que fournissent ces dents sont tels, que bien qu'on ignore encore le nombre des doigts de leurs pieds et la forme de leur nez, les lophiodons n'en sont pas moins très-distincts des animaux que nous venons de nommer : ils ont aussi des rapports sensibles avec les rhinocéros et les hippopotames.

Jusqu'à présent, M. Cuvier en a déterminé au moins onze espèces. Tous leurs débris sont enveloppés de terres remplies de coquilles d'eau douce, et se trouvent mêlés avec des ossemens d'animaux terrestres inconnus, ou avec ceux d'animaux aquatiques, dont les genres habitent aujourd'hui les eaux douces des pays chauds. Ils sont le plus souvent recouverts par un terrain marin, en quoi ils offrent une preuve nouvelle en faveur de l'habitation de notre Continent par des animaux quadrupèdes, avant une dernière irruption de la mer.

Aux 1^e. *LOPHIODON GIGANTEUM* d'Orléans ;
2^e. *LOPHIODON TAPIROÏDES* de Buchsweiller ;
3^e. *LOPHIODON BUSCHSOWILLANUM*, du même lieu ;
4^e. *LOPHIODON AURELIANENSE* d'Orléans ;
5^e. *LOPHIODON TAPIROOTHERIUM* d'Issel ;
6^e. *LOPHIODON OCCITANICUM*, du même lieu ;

On devra joindre les espèces suivantes, selon M. Cuvier.

7^e. *LOPHIODON* de la montagne Noire, près d'Issel. Cuv. Rech. sur les ossem. foss. 2^e. édit. tom. 2. — Mém. sur les tapirs, pl. 3, fig. 4 (molaire inférieure). — pl. 9, fig. 2 (fragment d'omoplate). — pl. 9, fig. 10 (fragment d'astragale). Il est plus grand que le lophiodon tapirotherie ou *petit tapir* d'Issel de M. Cuvier, 1^e. édit., et que son *lophiodon occitanique*. Quelques débris qu'on lui rapporte, ont été trouvés récemment à Carnat-le-Comte, département de l'Arrégo, entre une marne argileuse et une terre sablonneuse, ainsi qu'à Chevilly, à trois lieues au nord d'Orléans et d'Avaray, département de Loir et Cher.

8^e. *LOPHIODON* moyen ou secondaire des marrières d'Argenton, département de l'Indre. Cuv. Recherches sur les ossem. foss. 2^e. édit. Mém. sur les tapirs, pl. 10, fig. 9, 10, 11 (molaires supérieures). — fig. 8, 12 et 14 (molaires inférieures). — fig. 12 et 17 (canines). Dans une marne durcie de plus de quinze pieds d'épaisseur, accompagné de Limnées, de Planorbes et des ossemens d'une espèce plus grande, que M. Cuvier regarde comme analogue à celle du lophiodon tapirotherie, ou à l'espèce moyenne d'Issel. Ces derniers débris sont figurés dans le Mém. sur les tapirs, 2^e. édit. pl. 10, fig. 4 et 6 (incisives). — fig. 1 (molaire postérieure gauche). — fig. 2 (canine). — fig. 5 et 6 (partie supérieure de radius).

Fff 2

(Non figuré dans l'Encycl.) *Paleotherium tapiroides*, Cuv. Ann. Mus. tom. 6. pag. 56. — Recherch. sur les ossem. fossil. 1^{re}. édit. tom. 3. — 8^e. Mém. pl. 1. fig. 4 (molaire supérieure). — Addit. fig. 1 (partie antérieure de la mâchoire inférieure, une canine et trois molaires). — fig. 3 (deux molaires supérieures contiguës). — *Tapirotherium*, Blainv. art. *Dents* du nouv. Dict. d'hist. nat. tom. 9. pag. 329. — *Lophiodon tapiroides*, Cuv. Recherches sur les oss. foss. 2^e. éd. Mém. sur les tapirs, tom. 2. pl. 7. fig. 1 (portion de mâchoire inférieure), et pl. 6. fig. 4 (dernière molaire supérieure).

CAR. ESSENT. Taille du bœuf, ou d'un quart plus grande que celle du tapir des Indes; molaires inférieures présentant des collines presque droites et transverses.

DESCRIPT. et **GISSEM.** Incisives au nombre de six; canines coniques, très-grosses et séparées des molaires par un espace vide; molaires inférieures, ayant leur couronne marquée de collines presque droites et transverses, au lieu de présenter un double ou triple croissant; molaires supérieures semblables à celles des palæothères. Cette espèce a offert ses débris dans un calcaire d'eau douce, d'apparence argileuse, très-compacte et recouvert, comme les gypses des environs de Paris, de plusieurs couches plei-

9^e. **LOPHIODON** petit, des marnières d'Argenton. Cuv. Recherch. sur les ossem. fossil. 2^e. édit. tom. 2. Mém. sur les tapirs, pl. 10. fig. 15 (molaire supérieure). — fig. 18 (partie inférieure du tibia). — fig. 16 (fragment de cubitus). Ce lophiodon étoit plus petit que celui de l'espèce précédente, et sa taille étoit à peu près la moitié de celle du tapir d'Amérique.

10^e. **LOPHIODON** très-petit, des marnières d'Argenton. Cuv. Rech. sur les ossem. foss. 2^e. édit. tom. 2. Mém. sur les tapirs, pl. 10. fig. 10 (molaire supérieure). — fig. 21 (molaire inférieure). — fig. 22 (incisive inférieure). — fig. 23 (fragment de fémur). — fig. 24 (radius).

11^e. **LOPHIODON** de Montpellier. Cuv. Recherches sur les oss. foss. 1^{re}. édit. tom. 3. — 8^e. Mém. M. Cuvier a vu trois dents canines fort usées, et trois molaires inférieures de cette espèce, qui avoient été trouvées à Boutonnet, près Montpellier, par M. Deluc. Deux de ces molaires montroient bien leurs doubles croissants, mais usés presque jusqu'au collet. La troisième étoit plus comprimée, un peu pointue, et n'auroit pas formé de croissant bien marqué, quand même elle eût été plus usée. Leur grandeur répondoit assez à l'espèce du palæothère de Buchsweiller.

12^e. **LOPHIODON** des terres noires du Laonnais. Cuv. Recherch. sur les ossem. foss. 2^e. édit. Mém. sur les tapirs, pl. 9. fig. 5 (partie moyenne du fémur). — fig. 6 et 7 (partie supérieure de l'humérus).

nes de productions marines, à la montagne de Saint-Sébastien, l'une des collines inférieures des Vosges, près de Buchsweiller, département du Bas-Rhin, au nord de Strasbourg.

641^e. **Esp. LOPHIODON DE BUSCHSWEILLER**, *Lophiodon buchswillanum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Paleotherium buchswillanum*, Cuv. Ann. Mus. tom. 6. pag. 346. pl. 56. — Recherch. sur les ossem. foss. 1^{re}. édit. tom. 3. — 8^e. Mém. pl. 1. fig. 1. et 3 (séries de dents). — fig. 2 et 5 (trois molaires). — *Lophiodon buchswillanum*, Ejusd. même ouvrage, 2^e. édit. tom. 2. Mém. sur les tapirs, pl. 6. fig. 1, 2, 3 et 5. — pl. 7 (mâchoire inférieure).

CAR. ESSENT. Taille du cochon; six molaires inférieures gibbeuses sur leur face externe; point d'espace vide entre ces molaires et la canine.

DESCRIPT. Mâchoire inférieure garnie seulement de six molaires, au lieu de sept, qu'on trouve dans les autres espèces du même genre; ces molaires ayant plus de ressemblance avec celles des anoplothères qu'avec celles des palæothères, parce qu'elles sont un peu plus bombées à leur face externe, et que les pointes intermédiaires des doubles W émailleux de leur couronne sont plus saillantes; canines plus grêles, plus arrondies dans leur contour et plus irrégulières que celles des autres lophiodons; molaires supérieures offrant aussi des différences qui sont en rapport avec celles qu'on remarque dans les dents correspondantes de la mâchoire d'en bas.

Nota. Une pièce décrite par M. Cuvier, conserve les dents des deux mâchoires entières, à l'exception des incisives et des canines supérieures.

GISSEMENT. Les débris de cette espèce ont été trouvés, avec ceux de la précédente, dans la montagne Saint-Sébastien, près Buchsweiller (Bas-Rhin).

642^e. **Esp. LOPHIODON TAPIROTHÈRE**, *lophiodon tapirotherium*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Petit tapir fossile*, Cuv. Ann. Mus. tom. 3. pag. 132, et tom. 5. p. 52. — Rech. sur les oss. foss. 1^{re}. édit. tom. 2. Mém. sur les tapirs, pag. 10. pl. 3. fig. 1 et 2, et pl. 4. fig. 1. — Ejusd. 2^e. édit. tom. 2. — Mém. sur les tapirs, pl. 3. fig. 1 (portion de mâchoire inférieure). — pl. 6. fig. 6 (partie supé-

rieure du fémur). — *Tapirotherium*, Blainville, art. *Dentes* du Dictionnaire d'hist. nat. 2^e. édit.

CAR. ESSENT. *De la taille du tapir ; six molaires inférieures de chaque côté, dont les trois premières présentent des croissants, et les trois dernières à collines tout-à-fait transversales, comme celles des tapirs.*

GISSEMENT. Une mâchoire inférieure de cette espèce, dans laquelle la série des dents étoit presque complète, fut trouvée en 1784 par M. Dodun, à Issel (département de l'Aude), sur l'une des dernières collines de la montagne Noire. Cette mâchoire passa ensuite dans le cabinet de M. de Joubert, et enfin dans celui de M. de Drée, où elle existe actuellement.

643^e. Esp. *LOPHIODON ORLÉANAIS*, *lophiodon aurelianense*.

(Non figuré dans l'Encyclop.) *Palootherium aurelianense*, Cuv. Ann. du Mus. tom. 6. p. 346. pl. 57 et tom. 3. pag. 368. pl. 12. — Ejusd. Recherch. sur les ossemens foss. 1^e. édit. tom. 3. Mém. 2. art. 1. §. 3. pl. 12. fig. 5, 6, 8, 9 (fragmens de mâchoire supérieure et inférieure avec les dents). — 8^e. Mém. pl. 2. fig. 3, 4, 5, 6 (fragmens d'humérus). — Ejusd. *lophiodon aurelianense*, 2^e. édit. tom. 2.

CAR. ESSENT. *Taille du cochon ; molaires inférieures à collines presque transverses, ayant la pointe intermédiaire divisée en deux à son sommet.*

DESCRIPT. et **GISSEM.** Cette espèce, dont les débris ont été trouvés avec ceux du paléothère géant, à Montabusard, près Orléans, par Dufay, et figurés par Guettard, est à peu près de la taille du précédent, c'est-à-dire, de celle du cochon. L'un de ses caractères les plus tranchés consiste dans les deux pointes qui se trouvent toujours à l'angle intermédiaire des croissants obliques des molaires inférieures.

Aux fragmens de mâchoires supérieure et inférieure qui avoient été recueillis d'abord, M. Cuvier a joint, comme pouvant leur correspondre à peu près pour la grandeur, deux fragmens d'humérus recueillis dans le même lieu.

644^e. Esp. *LOPHIODON OCCITANIQUE*, *lophiodon occitanicum*.

(Non figuré dans l'Encycl.) *Palootherium occitanicum*, Cuv. Ann. Mus. tom. 6. pl. 57. fig. 7. — Recherch. sur les oss. fossil. 1^e. édit. tom. 3. — 8^e. Mém. pl. 2. fig. 7 (fragment de mâchoire inférieure, avec les trois dernières molaires).

— Ejusd. 2^e. édit. tom. 2. — Mém. sur les tapirs, pl. 3. fig. 1 (portion de mâchoire inférieure). — pl. 3. fig. 6 (partie supérieure du fémur). — pl. 10. fig. 4 et 5 (incisives); fig. 1 (molaire postérieure gauche); fig. 3 (canine). — fig. 6 et 7 (partie supérieure du radius).

CAR. ESSENT. *Taille du mouton ; molaires inférieures à collines presque transverses, ayant leur angle rentrant intermédiaire divisé en deux à son sommet.*

DESCRIPT. et **GISSEMENT.** Celui-ci présente encore le caractère des molaires inférieures à double pointe dans l'angle intermédiaire de leur couronne, comme on le remarque dans l'espèce précédente ; mais la stature de l'animal étoit moindre, puisqu'elle ne dépassoit pas celle d'une brebis. Ses ossemens ont été trouvés dans un puddingue siliceux à ciment calcaire, mêlés à des os de crocodiles, de grandes tortues et de trionyx, à Issel.

CXIX^e. GENRE.

TAPIR, *tapirus*, Briss. Schreb. Cuv. Geoff.

Tapir, Gmel. Illig.

Hippopotamus, Linn.

Hydrochærus, Erxleb. Storr.

CAR. Formule dentaire : incis. $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, molaires $\frac{7-7}{7-7} = 44$.

Incisives des deux mâchoires s'opposant en pinces entr'elles ; les *intermédiaires* courtes, en biseau et tronquées carrément ; les *latérales* assez semblables à des canines.

Canines moyennes, coniques, s'entre-croisant comme celles des animaux carnassiers : un espace intermédiaire entr'elles et les molaires.

Molaires carrées, à couronne marquée de deux collines transverses.

Nez prolongé en une trompe mobile, assez courte, non préhensile comme celle des éléphants.

Yeux petits ; *oreilles* longues et mobiles.

Extrémités antérieures pourvues de quatre doigts à sabots courts et arrondis ; les postérieures à trois doigts seulement.

Queue très-courte.

Deux mamelles inguinales ; celles des mâles placées sur le fourreau de la verge.

Peau dure, couverte de poils.

HABIT. Animaux herbivores, vivant dans les forêts, recherchant les lieux humides et marécageux, comme ceux du genre cochon.

PATRIE. L'Amérique méridionale ; la presqu'île de Malacca ; l'île de Sumatra.

645^e. Esp. TAPIR D'AMÉRIQUE, *tapirus americanus*.

(Encycl. pl. 40, fig. 2, le maipouri, et fig. 1, le tapir.) *Tapihires*, Thevet. *Cosmogr.* 2. pag. 987 b. — *Bœri animal*, Laet, Amér. pag. 328. — *Danta*, Nieremb. *Hist. nat.* pag. 187. — *Anes*, Menh. *Brasil.* pag. 23. — *Tapurete brasiliensis*, *lusitanis* *Anta*, Margr. *Bras.* pag. 229. fig. — *Pison*, Rai. — *Vache montagnarde*, Dampier, tom. 3. pag. 356. fig. — *Dantas*, Cieza, *Pérv.* pag. 20. — *Anta*, *la gran bestia*, Gumiil. *Orin.* 1. pag. 300. — *Elan*, la Condaim. *Voyag.* pag. 163. — *Sus aquaticus multisulcus*, *tapir*, *maypouri*, Barrère, *Fr. équin.* pag. 160. — *Tapir* ou *manipouris*, Briss. *Regn. anim.* pag. 119. n. 1. — *Hippopotamus terrestris*, Linn. *Syst. nat.* édit. 10. — *Tapir* ou *anta*, Buff. tom. 11. pl. 43. — *Hydrochærus Tapir*, Erxleb. Bodd. — *Tapirus americanus*, Gimel. — *Ostéologie du tapir*, Cuv. *Ann. Mus.* tom. 3. pag. 122. pl. 10 et 11. — *Mbourica*, d'Azara, *Essai sur l'hist. nat. des quadr. du Parag.* tom. 1. pag. 1. — Appelé aussi vulgairement *Cheval marin*, *Mulet* ou *Mule sauvage*, *Ane-vache*, *Vache sauvage*, *Vache montagnarde*, *Elan*, *Cerf*, *Bufle*, etc.

CAR. ESSENT. Pelage brun ou brun-fauve ; une petite crinière sur le cou du mâle.

DIMENS. (D'un mâle, d'après d'Azara.) pied. pouc. lig. Longueur du corps, mesurée depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.....

— de la queue.....

Hauteur au garrot.....

— à la croupe.....

Circonférence derrière les jambes de devant.....

— devant les jambes de derrière.....

— Longueur de la tête, depuis le bout de la trompe jusqu'à la base des oreilles.....

— jusqu'à l'angle antérieur de l'œil.....

— des oreilles.....

— de la trompe, au-delà des mâchoires, mesurée en dessous.....

(Femelles un peu plus grandes que les mâles.)

DESCRIPT. Tête assez grosse, comprimée sur les côtés, ayant l'occiput très-relevé ; yeux très-peus et placés à peu près à égale distance des oreil-

les et de l'angle de la bouche ; oreilles allongées, mobiles ; museau terminé par une petite trompe mobile dans tous les sens, susceptible de se contracter de moitié ou de s'allonger du double, ayant les deux narines longues de quinze lignes, percées horizontalement à son extrémité ; cette trompe étant formée par les muscles des naseaux et n'ayant pas de doigt mobile comme celle de l'éléphant ; cou assez long ; corps gros, terminé par une large croupe ; queue en forme de tronçon, très-courte ; jambes fortes ; sabots arrondis. Poil court, serré et lisse, d'un brun plus ou moins foncé, excepté sous la tête, la gorge et le bout de l'oreille, où il est blanchâtre ; une petite crinière composée de poils roides, longs d'un pouce et demi sur le sommet de la tête et l'origine du cou.

Femelle ayant en général des couleurs plus claires que celles du mâle.

(Jeune tapir de la taille d'un cochon de lait.) Fond du pelage d'un brun plus ou moins fauve ; dessus de la tête, de cette couleur, ainsi que les oreilles ; de petites piquetures très-nombreuses, blanchâtres sur les joues, le dessus des yeux et le bout du museau ; corps marqué de six ou huit bandes blanches principales, étroites et bien tranchées, parallèles entre elles, se rendant des épaules et du cou jusqu'à l'extrémité de la croupe ; des séries de points blancs également espacés entre ces différentes lignes ; quelques autres petites bandes courtes, alternant aussi avec des séries de points blancs sur les épaules, le haut des jambes de devant et la face externe des cuisses ; dessous du cou, poitrine, ventre et face interne des membres, blancs ; extrémités des pieds brunes ou fauves, comme le fond du pelage, et très-légèrement marquées de petites taches plus claires.

HABIT. Il vit solitaire dans l'épaisseur des grands bois et fréquente les lieux marécageux, quoiqu'il établisse son domicile sur les collines et dans les endroits les plus secs. Son naturel est doux et timide. Il ne sort guère de sa retraite que la nuit ou dans les temps pluvieux. Son allure ordinaire est un trot assez vite, comme celui du cochon ; il nage très-bien. Son ouïe est très-fine et sa vue excellente. Sa nourriture consiste en fruits sauvages, en rejetons et en pousses tendres ; il boit de la même manière que le cochon, et il recherche avec avidité la terre nitrée ou *barro*. Les femelles vivent isolées, hors l'époque du rut, à laquelle les mâles se battent entre eux pour s'en disputer la possession. Elles mettent bas un seul

petit vers le mois de novembre, dans un lieu sec et élevé ; elles le soignent ensuite et en sont constamment suivies pendant long-temps. On présume que la durée de la gestation est de dix ou douze mois.

Le tapir s'apprivoise facilement.

PATRIE. Cette espèce est assez généralement répandue dans l'Amérique méridionale, depuis l'isthme de Panama jusque dans les terres du détroit de Magellan ; elle est nombreuse à la Guyane et moins commune au Paraguay.

647^e. Esp. TAPIR DE L'INDE, *tapirus indicus*:

(Non figuré dans l'Encycl.) *Maiba*, Fréd. Cuv. Mamm. lithogr. fig.

CAR. ESSENT. Corps d'un blanc sale, avec les parties antérieures et postérieures noires ; point de crinière sur le cou du mâle.

DIMENS. De l'extrémité antérieure de la pied. pouc. lig. mâchoire inférieure à la partie antérieure de la racine de l'oreille 1 " " — à l'angle postérieur de l'œil " 8 " — à l'extrémité de la queue 3 3 " Plus grand diamètre de la tête " 10 " — du corps 1 2 " Hauteur du talon aux épaules 2 8 " Longueur de la queue " 2 " — des oreilles " 5 " Etendue du ventre entre les jambes. 1 6 "

DESCRIPT. Corps gros et trapu ; trompe longue de sept à huit pouces dans les individus adultes ; poil court et ras ; tête, cou, épaules, jambes de devant, jambes de derrière et queue d'une couleur noire assez foncée ; dos, croupé, ventre, flancs et extrémité des oreilles blancs. Le jeune est tacheté de blanc et de brun.

Nota. La connaissance de cet animal en France est due à M. Diard, qui en a envoyé au Muséum, la dépouille et une tête osseuse. Cette tête, comparée à celle du tapir d'Amérique, présente des caractères tels, qu'il n'y a plus de doute sur la différence de ces deux espèces.

PATRIE. Les forêts de l'île de Sumatra et de la presqu'île de Malacca, où il est aussi commun que les éléphants et les rhinocéros. (1).

(1) Nous trouvons une telle ressemblance entre la figure 1 de la planche 40 de l'Encyclopédie, et la planche du *maiba* de M. Frédéric Cuvier, que nous serions tentés de la rapporter à cette espèce, comme en étant un jeune individu, si Knorr, qui l'a publiée le premier dans ses *Delicia natura selecta*, ne disoit positivement que l'animal qu'elle représente est américain.

Le jeune du tapir d'Amérique est très-différent de celui-ci, ainsi qu'on peut en juger par la description que nous en avons donnée plus haut.

647^e. Esp. TAPIR GIGANTESQUE, *tapirus giganteus*. (Fossile.)

(Non figuré dans l'Encycl.) *Grand tapir fossile*, Cuv. Ann. Mus. tom. 3, pag. 132, pl. 11, 13 et 14 — *Rech. sur les ossem. fossil.* 1^{re} édit. tom. 2, chap. 8, §: 2, pl. 2, fig. 6 et 7 ; pl. 4, fig. 2, et pl. 5 (série de dents). — pl. 7, fig. 7 (molaire). — *Ejusd.* 2^e édit. *Mém. sur les tapirs*, pl. 2, fig. 2 (molaire). — fig. 3, 4, 5 (mоляires antérieures) ; pl. 4, fig. 3 (germe de molaire). — pl. 8, fig. 3 (troisième molaire de lait supérieure droite). — pl. 8, fig. 4 (molaire supérieure et postérieure gauche). — pl. 8, fig. 1 (dernière molaire inférieure droite). — pl. 8, fig. 2 (dernière molaire inférieure droite).

CAR. ESSENT. Taille égale à celle des plus grands éléphants ; collines des molaires droites et non saillantes à leurs extrémités ; de nombreuses crénélures sur l'arête de ces collines dans les germes de dents.

DESCRIPT. Les molaires, seules dents connues, étoient au moins au nombre de six à chaque côté des mâchoires, et occupoient ensemble une longueur d'un pied trois pouces. La molaire de devant étoit plane et sans aucune saillie, par l'effet de la détrition ; les quatre suivantes étoient divisées en deux collines transversales qui s'ussoient graduellement, et en une espèce de talon situé en arrière ; ce talon étoit plus grand dans les dents postérieures que dans les autres ; enfin, la dernière molaire avoit trois collines et un talon. La couronne d'une dernière molaire, à peu près de forme quadrangulaire, avoit trois pouces de long et un pouce neuf lignes de large. Dans les germes, toutes les collines étoient transversales ; leur pente antérieure étoit la plus inclinée, et la postérieure la plus verticale ; la tranche en étoit droite et marquée de douze ou quinze légères crénélures, et les extrémités de cette tranche n'avoient pas de saillie remarquable. En s'usant, ces dents présentent des rubans émailleux, droits et parallèles entr'eux.

Outre ces dents, dont la conformation est assez semblable à celle des dents des lamantins et des kangourous, on a trouvé un radius fossile, qui donne la presque certitude que le monstrueux animal auquel appartenient ces débris, devoit être rangé dans le genre des tapirs.

GISSEMENT. Les débris de cette espèce ont été trouvés dans des tertains meubles. Les deux séries de dents, décrites d'abord par M. de Joubert, dans le tom. 3 des Mémoires de l'Acadé-

mie de Toulouse, ont été rencontrés sur la terre, près de Beinc en Comminge, non loin de la rivière de Louze. Des dents isolées ou des germes de dents ont été recueillies dans différents lieux, et notamment aux environs de Vienne et auprès de Grenoble, dans un sol d'alluvion, auprès de l'Isère; à Saint-Lary, en Couserans; à Arbeichan, entre Auch et Mirande (Gers). Assez récemment on a trouvé cinq molaires, un radius et une tête de radius dans le département de l'Arriège, près de la Sèze, dans un sable qui reposoit sur de la marne. Les plaines de la Beauce, à trois lieues d'Orléans, ont fourni quatre dents, et l'on a découvert quelques autres fragmens à Avaray, entre Mers et Beaugency. Ces débris se trouvant presque partout mêlés avec ceux des mastodontes et des éléphants, il est très-vraisemblable que ces animaux vivoient à la même époque, et qu'ils ont été détruits par la même catastrophe (1).

TROISIÈME FAMILLE.

SOLIPÈDES, *solidungula*.

CARACT. Les trois sortes de dents aux deux mâchoires dans les mâles.

Un seul doigt apparent et un seul sabot à chaque pied.

Point de trompe.

NOURRIT. Animaux herbivores.

PATRIE. L'ancien Continent.

CXX^e. GENRE.

CHEVAL, *equus*, Briss. Linn. Erxleb. Bodd. Cuv. Geoffr. Illig.

(1) Il paroît qu'il existoit une seconde espèce de tapir fossile, presqu'aussi grande que celle que nous venons de décrire. Cette espèce seroit fondée sur l'observation d'une dent d'origine inconnue, que possède le Muséum d'histoire naturelle, et que M. Cuvier a représentée, pl. 4, fig. 3, 4 et 5 de son Mémoire sur les tapirs, *Recherch. sur les oss. foss.* 1^{re}. *édit.*, *tome II*. Sa largeur est de 25 lignes $\frac{1}{2}$, et sa longueur de 20 lignes. Ses collines transverses ressemblent assez à celles des dents du tapir gigantesque, sans la saillie qu'elles présentent à leurs deux extrémités et l'enfoncement de leur partie moyenne. Cette dent est incrustée dans une pierre calcaire tendre, à gros grain, ou espèce de tuf; son émail est teint de noirâtre; sa substance est peu altérée.

CAR. Formule dentaire: incis. $\frac{6}{6}$; can. $\frac{1-1}{1-1}$ (1); molaires $\frac{6-6}{6-6} = 40$.

Incisives comprimées d'avant en arrière, ayant leur tranchant marqué dans la jeunesse d'un sillon transversal, qui disparaît ensuite.

Canines supérieures médiocres, de forme conique.

Molaires carrées, ayant leurs faces interne et externe sillonnées, et leur couronne plane avec de nombreux replis d'émail, qui dessinent à peu près quatre croissants divisés deux par deux, et en situation inverse dans les dents des deux mâchoires.

Une barre entre les incisives et les molaires, au milieu de laquelle se trouvent implantées les canines, lorsqu'elles existent.

Point de *musle*. Lèvre supérieure très-développée et très-mobile.

Yeux grands et latéraux.

Oreilles assez grandes, pointues, en forme de cornet, mobiles.

Jambes hautes et assez fines, terminées toutes les quatre par un seul doigt apparent, muni d'un sabot demi-circulaire.

Queue médiocrement longue, garnie de longs crins dans toute son étendue, ou seulement terminée par un flocon de poils.

Deux mamelles, inguinales dans les femelles et prépucliales dans les mâles.

Estomac simple et membraneux; intestins extrêmement développés; cæcum énorme.

HABIT. Animaux purement herbivores et d'un naturel paisible; vivant, à l'état sauvage, par troupe plus ou moins nombreuses, dans l'intérieur des forêts et sous la conduite d'un vieux mâle; se défendant en commun contre les quadrupèdes féroces, en employant principalement leurs pieds de derrière.

PATRIE. Toutes les espèces de ce genre sont originaires d'Asie et d'Afrique.

648^e. Esp. *CHEVAL DZIGGTAI*, *equus hemionus*.

(Encyclop. pl. 43. fig. 4, l'*hemione*.) *Equus hemionus mongolis dshiggtai dictus*, Pallas, nov. *Comm. Pétrop. XIX.* pag. 394. tab. 7.—Ejusd.

(1) Dans tous les mâles et dans quelques femelles seulement, il existe des canines.

Neue

Une barre interdentaire assez grande avant les mo'aïres.

Molaires très-fortes et épaisses. La première conique, légèrement comprimée, non tranchante, mais au contraire arrondie en avant et en arrière, avec un talon postérieur et deux racines; la seconde plus épaisse et plus courte que la première, généralement de même forme, mais ayant un talon postérieur fort relevé, et pourvue également de deux racines; la troisième, manquant; la quatrième, encore plus épaisse que la seconde, plus courte, plus conique, avec un talon en dedans à sa base; la cinquième plus basse que la précédente, plus large que longue, avec un talon intérieur qui se prolonge en un bourrelet circulaire, ou collet très-détaché et à bords tranchans, faisant le tour de la dent; sixième et septième molaires les plus grosses de toutes, plus basses, de forme à peu près rectangulaire avec les angles arrondis, plus larges que longues, à couronne tuberculeuse comme les dernières molaires des cochons; cette couronne présentant quarre saillies principales, dont les deux plus grosses sont rapprochées du bord externe et les deux moindres du bord interne; d'autres plus petites étant parsemées dans les intervalles des premières.

MACHOIRE INFÉRIEURE (Cuvier, Ossem. foss. 2^e. édit. tom. 3. pl. 51. fig. 3) présentant une canine, et les quatre premières molaires avec une barre interdentaire longue d'un pouce environ. (Voyez sa description, dans la note 1, pag. 395, à la suite du genre des *pécaris*, dont M. Cuvier rapproche le chæropotame lorsqu'il n'en connoissoit encore que ce fragment.)

849. **CHÆROPOTAME DES GYPSES**, *cheropotamus Gyporum*.

GIEMENT. Les carrières de pierre à pâtre des environs de Paris.

GENRE CXIV *ter.*

ANTHRAACOTHÈRE, *anthracotherium*.

Nota. M. Cuvier, dans la séance du 17 juin 1822, a lu à l'Institut la description de ce nouveau genre, qui renferme :

1^o. Une grande espèce, dont les débris ont été trouvés dans un banc de lignite à Cadibona, sur la côte orientale de Gênes, et qui fait l'objet du n^o. II de la note 1 de la page 397 de cet ouvrage.

2^o. Une deuxième, de taille moyenne, prover-

nant du même lieu, et qui se rapporte au n^o. III de la même note.

Ce genre fait évidemment le passage des chæropotames aux anoplotheriums du sous-genre *Dichobune*.

GENRE CXV.

ANOPLOTHÈRE, *anoplotherium*.

Nota. M. Cuvier a récemment divisé le genre *Anoplotherium* de la première édition de ses *Recherches sur les ossemens fossiles*, en trois sous-générés, dont les caractères seront détaillés dans le tom. 3 de la seconde édition.

1^o. Le sous-genre **ANOPLOTHERIUM** proprement dit comprend les espèces dont les molaires postérieures sont en double ou triple croissans, dans le sens longitudinal, sans tubercules très-saillans. Les formes de ces animaux, à en juger par leur squelette, devoient être lourdes, et leurs habitudes aquatiques. Ce sont : 1^o. *l'anoplotherium commune* (621); 2^o. *l'anoplotherium secundarium* (622).

2^o. Le sous-genre **XIPHODON** renferme l'*anoplotherium medium* (623); auquel M. Cuvier donne maintenant le nom spécifique de *xiphodon gracile*, à cause des caractères que présentent ses molaires et des formes légères de son corps, qui le rapprochent assez des ruminans du genre des gazelles.

3^o. Le sous-genre **DICHOBUNE**, qui se compose d'assez petits animaux, à molaires inférieures pourvues de tubercules très-distincts, disposés sur deux rangs et séparés par paires les uns des autres, par des vallées ou sillons transverses et obliques; savoir : 1^o. *l'anoplotherium minus* (n. 624) ou *anoplotherium leporinum* de la 2^e. édition; 2^o. *l'anoplotherium minimum* (625) ou *anoplotherium murinum* de la 2^e. édit.; 3^o. *l'anoplotherium obliquum*; espèce nouvelle des carrières de gypse des environs de Paris, remarquable par l'obliquité des branches montantes de sa mâchoire inférieure, figurée dans le 3^e. vol. de la 2^e. édit. pl. 42. fig. 5.

GENRE CXV *bis.*

ADAPIS, *adapis*, Cuvier, Analyse des trav. de l'Acad. des scienc. pour 1821.

Nota. Ce genre renferme le quadrupède auquel appartencoient les deux fragmens de tête mentionnés et figurés par M. Cuvier, *Rech. sur les ossem. foss.* 1^e. édit. tom. 3. Suppl. ou 7^e. Mém.

pl. 13. fig. 4. A et B, et qui sont représentés dans la 2^e. édit. du même ouvrage, tom. 3. pl. 51. fig. 4.

Voyez, ci-avant, la note 1^{re}. n°. I de la page 397, où ces fragmens sont décrits. Le nombre des *incisives* est indéterminé, mais probablement il étoit de six à chaque mâchoire; les *canines* supérieures sont assez fortes et coniques; des six *molaires* supérieures, la première est simple et tranchante, et les trois dernières sont assez semblables à celle des *anoplothères* et des *palæothères*. Les canines inférieures sont longues et ont leur pointe un peu obliquement tronquée en biseau; des sept molaires d'en bas, les trois premières sont tranchantes, et les quatre postérieures tuberculeuses. Les branches montantes de la mâchoire sont très-larges.

GENRE CXVI bis.

ELASMOTHERIUM, Fischer, Cuvier.

Nota. Ce genre, établi par M. Fischer, n'est encore connu que par la description que ce naturaliste a faite d'un côté de mâchoire inférieure garni de ses dents, qui appartient au cabinet de l'université de Moscou.

850. ELAMOSTHERIUM DE FISCHER, *elamostherium Fischerii*.

Elamostherium, G. Fischer, Progr. 1808. — Ejusd. Mém. de la soc. des naturalistes de Moscou, 2^e. vol. 1809. — Cuv. Recherch. sur les ossem. foss. 2^e. édit. tom. 2. 1^{re}. part. chap. 5. pag. 95. pl.

CARACT. Mâchoire très longée, peu haute, à bord inférieur courbé, sans dents antérieures, pourvue de quatre molaires prismatiques, élevées, présentes à leur couronne, qui est rase, trois lobes principaux entourés d'une lame d'émail cannelée, et qui se dirigent du côté interne plus ou moins obliquement.

DIMENS. Longueur de la mâchoire, de pied. pouc. lig. puis le condyle jusqu'au bord antérieur

Hauteur de l'apophyse coronoïde	2	2	7
— près de la molaire antérieure	»	6	8
— près de la molaire postérieure	»	3	“
Longueur du condyle	»	4	1
— de la symphyse	»	5	6
Largeur de la symphyse	»	6	“

DESCRIPT. La disposition générale de cette mâchoire est à peu près comme dans le rhinocéros, et elle a de même, en ayant, une partie pro-

minente sans dents, mais qui paraît un peu moins longue; les branches, à l'endroit où elles portent des dents, paraissent plus convexes; le bord inférieur est tout entier d'une courbure elliptique uniforme, et ne fait pas en dessous une ligne droite, et ensuite un angle sur lequel la branche montante s'éleveroit presque perpendiculairement, comme dans les rhinocéros. L'apophyse coronoïde paraît moins élevée que dans ces animaux, et sa branche montante se rend plus obliquement en arrière; la facette articulaire du condyle est transverse, un peu cylindrique et un peu plus large au côté externe qu'à l'intérieur. Les molaires vont en augmentant de grosseur, depuis la première jusqu'à la quatrième, et l'on commence à voir l'alvéole d'une cinquième; elles sont prismatiques, comme celles d'un cheval dans la force de l'âge; leur fust n'est pas divisé en racines, et la longueur de leur couronne est double de la largeur. Cette couronne offre la coupe d'une lame verticale entière sur le bord externe, et qui donne sur la face interne trois bandes transverses obliques, l'une en suivant le bord antérieur de la dent, une autre qui en traverse le milieu et une troisième qui en garnit le bord postérieur; ces contours étant émaillés et festonnés.

HABIT. présumées. Les formes de cette mâchoire semblent indiquer que l'elasmotherium avoit d'assez grands rapports avec le rhinocéros et le cheval, et que peut-être il formoit entre ces deux genres un chaînon intermédiaire.

DISSEMENT. Inconnu. On sait seulement que cette mâchoire a été trouvée en Sibérie.

GENRE CXVI.

RHINOCEROS, *rhinoceros*.

Nota. M. Cuvier, dans le tome 2, seconde partie de la nouvelle édition de ses *Recherches sur les ossemens fossiles*, distingue quatre espèces de rhinocéros fossiles.

1^o. Il donne le nom de *Rhinoceros tichorhinus* à l'espèce à narines cloisonnées, la plus anciennement connue, celle que nous avons désignée sous la dénomination de **RHINOCÉROS DE PALLAS**.

2^o. Il nomme *Rhinoceros leptorhinus*, celui dont il avoit déjà entrevu les caractères dans sa 1^{re}. édition, et que nous avons appelé **RHINOCÉROS DE CUVIER**. Celui-ci, pourvu de deux cornes, comme le précédent, avoit les narines

non cloisonnées ; ses proportions étoient plus grèles et les os de son nez relativement plus minces. Il étoit plus élancé, plus haut sur jambes, moins massif dans ses membres que l'espèce à narines cloisonnées. Sa tête étoit moins allongée à proportion, et il devoit ressembler davantage par tout son aspect au rhinocéros bicornu du Cap d'aujourd'hui.

Il en différoit cependant par ses os du nez beaucoup plus minces, droits et pointus, ses intermaxillaires bien plus grands, son arcade zygomatique plus courte et plus convexe vers le haut, ainsi que par un enfoncement plus profond entre la partie qui porte la seconde corne et la partie qui se relève pour former la crête occipitale.

Ses restes ont été principalement trouvés en Italie, et il paroît qu'il ne vivoit pas dans l'extrême Nord, comme le précédent.

3°. M. Cuvier nomme *Rhinoceros minutus*, la petite espèce qu'il a annoncée dans un Mémoire lu à l'institut le 3 septembre 1821, celle que nous désignons, d'après lui, sous la dénomination de RHINOCÉROS PETIT. Cette espèce, dont le type est pris principalement dans des os de très-petites dimensions trouvés à 60 pieds sous terre à Saint-Laurent, près Moissac, étoit enfouie avec d'autres débris d'animaux, et particulièrement de crocodiles et de tortues, des dents molaires et un os de rhinocéros de grandeur ordinaire, etc. Elle étoit surtout caractérisée par des incisives de même forme que celles du rhinocéros des îles de la Sonde, trouvé à Java, et non à Sumatra, comme nous

l'avons indiqué par erreur, par MM. Diard et Duvaucel.

4°. Il distingue pour la première fois, comme formant une espèce particulière, à laquelle il donne le nom de *Rhinoceros incisivus*, les rhinocéros dont Camper a recueilli des incisives en Allemagne (représentées pl. VI, fig. 9 et 10 de l'ouvrage de M. Cuvier), et qui ne peuvent appartenir ni au rhinocéros à narines cloisonnées de Pallas, ni au rhinocéros à narines non cloisonnées d'Italie, dont les os intermaxillaires ne présentent aucune trace de ces dents, ni même la place nécessaire pour les loger.

M. Cuvier donne dans le même Mémoire les plus grands détails sur l'ostéologie des rhinocéros vivans d'Asie, d'Afrique et de Java, et y joint des figures de leurs squelettes complets (1).

(1) Ici se termine la série des espèces de Mammifères, que nous avons cru devoir admettre dans ce travail. Leur nombre total est de 849 ; mais s'il se trouve ici porté à 850, cela tient à une faute d'impression. Le *myduus de Java* est, par erreur, coté 829. Cette espèce étant déjà comprise dans le genre *Moufette*, sous le n°. 288, le dernier numéro seroit un double emploi.

Si nous voulons cependant compléter le nombre de 850, nous pouvons indiquer ici une espèce qui ne nous est connue que depuis très-peu de temps. Elle reprendra le n°. 829.

829. ROUSSETTE DES îLES MARIANNEs : *pteropus mariannus*.

CARACT. BSSENT. Formes et dimensions de la roussette vulgaire ; corps et ailes noirs ; tête grise ; menton noirâtre ; un collier complet d'un gris-fauve.

PATRIE. Trouvée aux îles Mariannes par MM. Gaimard et Quoy.

FIN.